Neuchâtel — N° 78 (10 pages) Un numéro 15 centimes Jeudi 5 avril 1951

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

213me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

ANNONCES

21 c. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le plan Schuman redevient d'actualité

Le plan Schuman a été paraphé, non pas signé et encore moins ratifié, l'autre semaine par les représentants des six Etats de l'Europe occidentale qui, en principe, y ont adhéré. Depuis quelque temps, on ne parlait plus beaucoup de ce projet de rapprochement franco-allemand lancé à grand fracas, il y a dix mois, par le ministre des affaires étrangères français. Cependant, dans l'ombre, les experts travaillaient. Sont-ils arrivés à une formule satisfaisante ? Les institutions qu'ils envisagent de créer assureront-elles le bon fonctionnement du pool « acier - charbon » et accorderont-elles les garanties nécessaires à chacun des Etats contractants ? Parviendront-elles à harmoniser les intérêts forcément contradictoires en jeu ? Il est bien difficile pour l'instant de répondre à ces questions.

~~~

La « Haute autorité » prévue initialement est maintenue dans le projet paraphé ; elle est formée de personnalités choisies pour leurs compétences techniques et qui ne doivent pas être liées par des obligations envers chaque pays particulier. Mais, par la suite, et pour tenir compte des vœux émis par divers milieux intéressés, on a envisagé de créer d'autres organismes parallèles. C'est ainsi que, si nous nous en référons à un article fort bien documenté de l'« Ordre professionnel », une « Assemblée commune » sera chargée d'examiner le rapport de gestion de la Haute autorité ; elle sera formée par des parlementaires émanant des assemblées de chaque Etat. Comme à Strasbourg, il existera aussi un « Conseil des ministres ». Les producteurs, les syndicats ouvriers et les consommateurs seront représentés, pour leur part, dans un « Conseil consultatif ». Enfin, une « Cour de justice » sera une instance de recours et d'arbitrage.

Tout cela est d'un mécanisme un peu lourd et risque assurément de paralyser la Haute autorité. Mais l'on a craint que celle-ci ne passe par-dessus les volontés nationales et particulières qui restent chatouilleuses dans un tel domaine. On a mis dès lors autant de freins que d'organismes à son activité ! Mais l'on peut se demander dès lors si cette recherche du compromis ne va pas, en fait, à l'encontre de l'esprit du « pool » tel que l'a imaginé le ministre français des affaires étrangères.

~~~

C'est aussi que les oppositions étaient — et sont toujours — des plus vives. Du côté ouvrier, en Allemagne, on sait que le leader social-démocrate, M. Schumacher, mène une rigoureuse campagne pour empêcher le parlement de Bonn de ratifier le projet. On peut ironiser assurément sur ce socialiste qui se refuse si énergiquement à aliéner la moindre parcelle de souveraineté nationale dans un secteur de la production qui, dans le passé, outre-Rhin, s'est si souvent révélé un secteur de la production de guerre. Mais, précisément, M. Schumacher estime que le plan Schuman, tel qu'il a été paraphé à Paris, n'offre aucune garantie — au contraire — contre la renaissance des trusts et des cartels. Il réclame, en conséquence, la nationalisation immédiate des entreprises houillères et sidérurgiques en cause.

Du côté patronal, c'est une autre chanson. Les industriels français, en particulier, sont persuadés que le « dirigisme » résultant de la mise en application du plan limitera les capacités productrices de leur pays et le placera à la longue en état d'infériorité vis-à-vis de l'Allemagne où seront concentrés peu à peu tous les leviers de commande de l'organisme. Ainsi, outre les oppositions de « classe » et de « doctrine », on voit réapparaître les dissentiments nationaux que le plan, prétendument, devait éliminer.

~~~

Malgré l'accord préliminaire de Paris, les objections restent donc nombreuses dans l'esprit de beaucoup qui se demandent si l'on n'aurait pas intérêt à ne rien précipiter, à ne rien signer pour l'instant et à ne pas s'engager à longue échéance comme le prévoit le projet de traité définitif. Pendant les années qui viennent, la méthode empirique qui consisterait en collaborations partielles là où celles-ci se révèlent possibles serait bien préférable à une mirifique construction tendant à une collaboration totale qui pourrait s'effondrer sous le coup de la réalité.

D'autant plus que les Anglo-Saxons sont toujours hors du coup. Et pourtant, plus que d'autres qui ont donné leur adhésion, ils ont leur mot à dire en Allemagne occidentale... Ce sont eux les vrais maîtres ! Enfin, n'oublions pas ici que la Suisse ne saurait demeurer indifférente à la réalisation du plan Schuman. Comme nous sommes tributaires, pour nos importations de charbon et de produits sidérurgiques, des pays où le « pool » fonctionnera, que nous le voulions ou non, nous deviendrons dépendants, pour une part, de cet organisme. Dès maintenant, il faut examiner le problème, envisager les conséquences que comporterait pour nous une mise en vigueur du plan Schuman et nous rendre compte avec exactitude si, pour notre pays, les avantages l'emporteraient sur les inconvénients.

René BRAICHET.

APRÈS UN ÉNORME INCENDIE DANS LE VALAIS

Il a fallu plus de huit heures d'efforts pour maîtriser le sinistre de Chandoline

La chance a souri aux sauveteurs

Notre correspondant de Sion nous téléphone :

Maintenant que l'incendie de Chandoline a été complètement maîtrisé, l'on ne peut s'empêcher de penser que la chance, en dépit des pertes incalculables, a souri aux sauveteurs. Tout pouvait sauter, en effet ; les réservoirs à huile, les fûts d'huile et de benzine qui se trouvaient par centaines au sous-sol, les cinq grands transformateurs de l'extérieur et, au sud, à proximité des bâtiments dévastés par les flammes, le dépôt de munitions.

Les soldats de l'école de recrues qui effectuaient des tirs dans la région de Savièse durent descendre à Sion en un temps record, et on les vit, alors que le feu faisait rage de toutes parts, enlever les caisses de dynamite et de détonateurs, les charger sur trois camions et partir en toute hâte.

Dans la nuit de mardi à mercredi, tout le monde était persuadé, y compris certains experts, que l'incendie allait durer pendant la journée encore, et qu'il anéantirait les installations tout entières. Or, vers minuit, comme nous l'avons déjà dit hier, à l'exception d'un seul petit transformateur dont l'huile brûlait encore, tout était éteint. Cinquante-cinq hommes seulement, sous la conduite du capitaine Louis Bohler, étaient parvenus, à force de courage et d'opiniâtreté, à maîtriser le fléau au bout de plus de huit heures d'efforts désespérés. Pendant tout ce temps, ils avaient dû protéger, au sous-sol, dans une véritable fournaise, un énorme réservoir à huile et, à l'extérieur, à quelques mètres de la halle en feu, les cinq transformateurs qui représentent à eux seuls une immense fortune. Par bonheur, le vent ne soufflait que rarement dans cette direction.

Ce fut une chance encore que l'immense toiture en s'effondrant sur toute sa longueur, une centaine de mètres, n'ait écrasé personne. Mais elle ploya d'abord à l'extrémité sud avant de s'affaisser graduellement, et les hommes eurent ainsi le temps de se sauver alors qu'elle s'écrasait sur les turbines dans un fracas épouvantable.

Il faudra, avant d'établir le bilan complet du désastre, soumettre à une revision minutieuse les diverses installations. Mercredi matin déjà, des équipes d'ouvriers, après avoir brisé les vitres de la verrière du fond, s'affairaient à déblayer l'immense halle aux machines et à 16 heures déjà, elle était vide. Les cinq turbines qui, sous l'effet de la chaleur, étaient devenues rouges, se trouvaient maintenant complètement dégagées et des amas de ferraille s'amoncelaient dans la cour. Sur le pont aérien destiné aux chariots, des ouvriers armés de chalumeaux travaillaient encore.

André MARCEL.

(Lire la suite en 9me page)

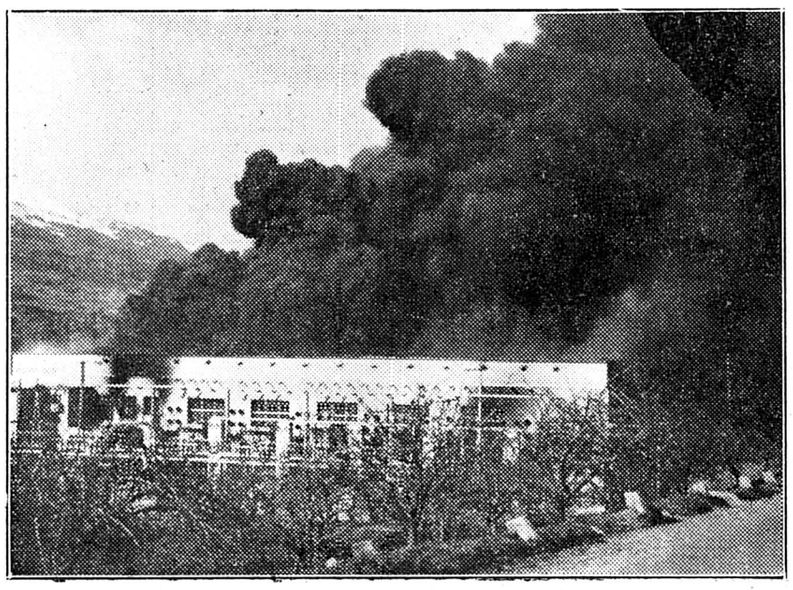

Une vue saisissante de l'incendie à l'usine électrique de Chandoline.

Un inconnu tue quatre personnes aux Etats-Unis

puis disparaît sans laisser de traces

CONWAY (Missouri), 4 (Reuter). — Dans la nuit de mardi à mercredi, un inconnu a tiré par la fenêtre d'une ferme et tué quatre personnes, puis il disparut sans laisser de traces.

Six enfants qui dormaient à l'étage supérieur ont été réveillés par les coups de feu et ont alerté le voisinage. L'inconnu tira encore à quatre reprises avant de s'enfuir. Deux personnes ont été blessées au cours de cette seconde escarmouche.

Des techniciens suisses visitent les usines anglaises de tanks

LONDRES, 4 (A.F.P.). — Une délégation de techniciens suisses est arrivée mercredi à Londres où, durant trois journées, elle doit étudier la production britannique de tanks.

Cette délégation, qui comprend les représentants des industries privées suisses, visitera les usines de tanks et aura des conversations avec les techniciens anglais. Ces dernières porteront sur la possibilité de fabriquer en Suisse des tanks sur une grande échelle.

La Perse demande l'aide de l'O.N.U. pour lutter contre les sauterelles

TEHERAN, 4 (A.F.P.). — On communique officiellement que le gouvernement d'Iran a décidé de demander l'assistance de l'O.N.U. pour la lutte contre les sauterelles qui causent des dégâts sans précédent dans le sud de l'Iran.

La troupe coopère avec le ministère de l'agriculture pour lutter contre ce fléau qui atteint des proportions jamais égalées depuis 80 ans.

Les réceptions données en l'honneur du président Auriol ont marqué dans les annales mondaines de Washington

Les échos qui parviennent du voyage de M. Auriol aux Etats-Unis insistent tous sur le luxe des réceptions données en l'honneur du président de la République. Voici le récit de l'envoyé de « Figaro » sur le dîner offert par l'ambassade de France, qui marquera une date dans les annales mondaines de Washington :

Une table de soixante-quatre couverts avait été dressée dans la salle à manger. Sur la nappe rose thé brodée d'or avaient été disposés de grands candélabres d'argent et des vases remplis de roses et de gueules-de-loup. Les deux présidents étaient assis côte à côte, dans deux fauteuils Louis XV revêtus de satin blanc. Au fond de la salle étaient tendues deux tapisseries spécialement amenées de Paris, l'une représentant « Jason et la Toison d'or », l'autre le « Triomphe d'Esther ». Du palais de l'Elysée était venue également une grande partie de la vaisselle : trois services différents de Sèvres et des assiettes et rince-doigts en or.

Pour le reste, des victuailles d'origine américaine composaient un menu dont tout Washington parlera longtemps et que complétaient trois vins, dont un Château-Climens-Barsac 1937, que M. Truman aime tout particulièrement ; un Château-Latour 1939 et un Richebourg 1928. On servit pour finir du champagne Moët et Chandon Dom Perignon de 1925.

Les invités de M. et Mme Auriol étaient encore attablés, que la file d'attente des invités à la réception se formait déjà à la porte de l'ambassade. A 10 h., la longue queue dépassait les grilles du jardin et s'allongeait bientôt sur le trottoir de Kalorama Road.

Pour des raisons mystérieuses, les locaux de Washington sont toujours trop petits pour des assistances trop nombreuses. « Faire la queue » pour une réception est ici un incident courant de la vie mondaine et on s'y résigne avec bonne humeur et le sentiment, à mesure que l'attente se prolonge, de l'importance du « social event » auquel on est convié.

L'autre soir, cependant, tous les records furent battus et, jusqu'à minuit, le piétinement se poursuivit.

A l'entrée de l'ambassade étaient postés quatre valets de pied en habit à la française: bas blancs, souliers à boucle et culotte de soie rouge. On passait ensuite dans un petit salon où se tenaient le président et Mme Auriol, M. Robert Schuman, M. et Mme Bonnet. Deux passages couverts et chauffés, à travers le jardin, reliaient les salons à une immense tente vert et blanc où un buffet était aménagé. M. et Mme Truman quittèrent l'ambassade à 11 h. 30 et la réception se prolongea jusqu'à une heure du matin.

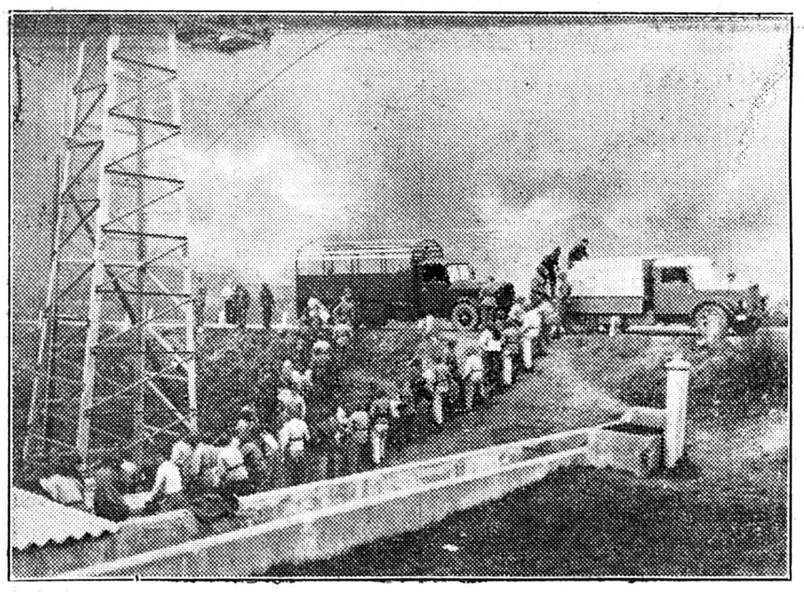

Les recrues d'une école d'artillerie transportent hors de danger 25 tonnes de dynamite.

Le Sénat américain fait marche arrière

M. Truman n'est plus contraint de consulter le Congrès

avant de décider l'envoi de nouvelles divisions en Europe

WASHINGTON, 4 (Reuter). — Le Sénat a repoussé un amendement républicain aux termes duquel M. Truman aurait été contraint de consulter le Congrès avant de pouvoir décider l'envoi de plus de quatre divisions en Enrope.

Il a refusé, par 56 voix contre 31, de renvoyer à la commission compétente — comme le lui proposait M. Bricker, sénateur de l'Ohio — la résolution relative à l'envoi de troupes sur ce continent pour la remplacer par une autre qui fait au président une obligation légale de consulter le Congrès au préalable.

Dans l'état actuel des choses, M. Truman est simplement « prié » de le faire et peut, en conséquence, s'en dispenser.

Ce vote est considéré comme un succès du gouvernement.

Vers une nouvelle crise ministérielle en France ?

L'ancien ministre radical Paul Giaccobi meurt au moment où le projet de réforme électorale qu'il avait inspiré affronte le débat final à l'Assemblée nationale

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Par une de ces dramatiques rencontres dont on croit trop souvent qu'elles sont réservées à la fertile imagination des seuls romanciers, M. Paul Giaccobi, qui fut ministre chargé de la réforme électorale dans le cabinet Pleven, est mort la veille du jour où son projet, ou plutôt ce qu'il en reste, affronte le suffrage final de l'Assemblée nationale.

Singulière coïncidence et surprenant scrutin qui débutera par l'éloge funèbre d'un homme dont l'œuvre, défigurée par une majorité uniquement soucieuse de préserver ses privilèges, est destinée, même si elle est votée par la première Chambre, à être déchiquetée par la seconde.

Ex-gaulliste devenu radical, M. Giaccobi sera remplacé au Palais-Bourbon par son suivant de liste qui est une femme, en la circonstance Mme Campinchi, femme de l'ancien ministre de la marine de la troisième République, mort pendant l'occupation.

Selon les dernières informations de couloirs, l'Assemblée devrait adopter le projet de réforme électorale à une faible majorité, ce qui, au demeurant ne signifiera rigoureusement rien puisque, répétons-le, le Sénat n'a pas caché son intention de remanier profondément le projet.

Aussi bien, l'intérêt politique réside autre part que dans cette bataille des urnes qui va se dérouler aujourd'hui. Il se situe à la présidence du Conseil où le chef du gouvernement a reçu les représentants qualifiés des groupes parlementaires pour discuter avec eux de la politique économique du cabinet et de la date des prochaines élections. Les deux problèmes sont liés. Aucun parti, à l'exception du parti communiste, n'a pris officiellement position contre la suggestion Queuille d'élections au mois de juin. M.R.P. et socialistes, cependant, ont laissé entendre qu'ils n'accepteraient cette éventualité qu'à l'expresse condition de voir l'Assemblée souscrire un programme économique qui ne soit pas un procès-verbal de carence pur et simple. Comme le centre et les modérés ne veulent entendre parler d'aucun engagement économique à long terme pas plus qu'ils ne sont désireux de voter de lourds impôts, on voit que la tâche de M. Queuille ne s'annonce pas des plus commodes. Il y a de la crise dans l'air. M. Auriol aura sans doute bien du souci quand il reviendra, la semaine prochaine, du continent américain.

M.-G. G.

Avant une votation populaire décisive pour les études secondaires dans le canton de Neuchâtel

L'esprit dans lequel est donné l'enseignement au Gymnase et à l'Ecole normale réorganisée

Le corps électoral neuchâtelois devra, les 14 et 15 avril, approuver l'octroi d'un crédit de 3,030,000 fr. que le Grand Conseil a voté pour la construction d'un nouveau gymnase cantonal et pour la réfection de l'Ecole d'agriculture de Cernier. La somme nécessaire à l'édification d'un bâtiment, sur l'emplacement de l'ancienne colline du Crêt à Neuchâtel, destiné à abriter les sections classique, littéraire et pédagogique du gymnase et l'Ecole normale est de 2,530,000 fr.

Avant d'exposer le problème que pose le manque de locaux à l'enseignement gymnasial, nous avons pensé intéressant de décrire les méthodes appliquées dans cet établissement, d'en montrer les innovations et d'insister spécialement sur les études pédagogiques réorganisées il y a trois ans dans notre canton.

« Le bachot, le bachot ! » jadis dans certains établissements on n'avait que ce mot à la bouche. Le bachot, c'était à la fois leur épée de chevet et notre épée de Damoclès. On ne pouvait guère penser à autre chose qu'au bachot, et tout l'enseignement se donnait en fonction de lui.

Dans un gymnase comme celui de Neuchâtel, où les élèves passent trois ans, on a le temps de les intéresser chacun à leurs études et de les obliger à approfondir certains sujets en préparant des travaux personnels.

Cet enseignement direct s'est encore développé ces dernières années, sous l'influence de M. Laurent Pauli. Dans les sections traditionnelles, on a introduit des cours de littérature étrangère. Les élèves qui se destinent aux sciences comme les littéraires qui se spécialisent dans l'étude de l'anglais ou du grec ont ainsi l'occasion de prendre contact avec les courants de la pensée antique, avec la grande époque poétique de Grande-Bretagne, avec des écrivains comme Tolstoï ou Dostoïewski, de même qu'avec la jeune et vigoureuse littérature américaine.

L'enseignement de la physique, des sciences naturelles a été modifié aussi, en ce sens qu'à côté du cours professé, les élèves de la section scientifique et ceux de la section littéraire qui se destinent à la médecine sont tenus (alors que les autres peuvent le faire à titre facultatif) à procéder à des observations personnelles de laboratoire. Ces expériences — en rapport avec les connaissances théoriques déjà acquises — mettent le gymnasien en contact direct avec la matière. Inutile de dire que cette méthode obtient des succès. L'élève se passionne pour son travail ; et ce qu'il apprend de cette façon, il y a peu de risque qu'il l'oublie.

Dans le domaine de la géographie, on a fait des progrès considérables également. Nous avons eu sous les yeux quelques-unes des monographies que chaque élève est appelé à présenter sur un sujet de son choix. Par l'ingéniosité et le soin de la présentation comme par la valeur des recherches multiples qui ont permis d'élaborer leur contenu, ces travaux sont des sortes de thèses en miniature... plus attrayantes pour le lecteur que les thèses elles-mêmes !

Rendre les sciences accessibles aux « littéraires », donner aux « scientifiques » des notions approfondies de littérature, obliger chacun à fournir de plus en plus d'efforts personnels dans toutes les disciplines, telles sont les tendances actuelles de l'enseignement gymnasial à Neuchâtel. La réalisation de ce programme se heurte au problème des locaux. Mais c'est un autre chapitre que nous traiterons plus loin...

Les études pédagogiques

Penchons-nous plus spécialement aujourd'hui sur ce qui est nouveau au gymnase, sur la réorganisation de la section pédagogique à Neuchâtel et sur le fonctionnement de la nouvelle école normale cantonale tel qu'il se présente pour la première fois depuis l'automne dernier.

André RODARI.

(Lire la suite en 9me page)

LIRE AUJOURD'HUI

EN CINQUIÈME PAGE :

Le rendez-vous des lectrices

EN SIXIÈME PAGE :

Il faut enseigner la musique aux enfants

par M. L. Bonhôte
~~~

AVIS OFFICIELS

Ecole complémentaire commerciale
NEUCHATEL

Apprentis de commerce, de banque et d'administration
Apprentis vendeurs et vendeuses
Cours obligatoires du jour

Inscription des nouveaux élèves

au collège des Terreaux sud, salle No 5

Apprentis de commerce :
lundi 9 avril 1951, à 14 h. 15 précises

Apprentis vendeurs et vendeuses :
lundi 9 avril 1951, à 15 heures précises

Les jeunes gens sont tenus de suivre ces cours dès le premier jour de leur apprentissage, sans attendre que les contrats avec leurs employeurs soient signés. Tous les nouveaux élèves doivent se présenter à l'inscription.

REPRISE DES COURS : jeudi 19 avril 1951

Le directeur : G. MISTELI.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de « En Mazel » S. A. de construire un groupe de maisons d'habitation, garages, restaurant à la rue de la Maladière, sur l'article 7510 du cadastre.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 12 avril 1951.

Police des constructions.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de « Rond-Point II » S. A. de construire une maison d'habitation à la rue Bachelin, sur l'article 7453 du cadastre.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 12 avril 1951.

Police des constructions.

Chambre meublée. — Grand-Rue 2.

Chambre à louer. — Roc 9, 1er étage.

Très belle chambre, tout confort. Tél. 5 57 04.

Belles grandes chambres à un et deux lits, indépendantes, confort ; possibilité de cuisiner. — Portes-Rouges 153.

Jolie chambre, piano, bain. Côte 77, 1er étage. Tél. 5 23 94.

A louer, à personne sérieuse, jolie chambre. — Parcs 35, 3me.

PENSIONS

Chambre à louer avec très bonne pension, à proximité de l'Université. Demander l'adresse du No 567 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche **PENSIONNAIRES** pour la table. Tél. 5 58 89.

Pension pour jeunes gens. Pensionnaires pour la table seraient acceptés. Conversation française. — Références à disposition. Mlle Monnard, Beaux-Arts No 3. Tél. 5 20 38.

DEM. A LOUER

Jeune couple cherche pour commencement mai ou avant

APPARTEMENT

de deux pièces ou

chambre

indépendante à deux lits, si possible avec participation à la cuisine. Adresser offres écrites à R. L. 527 au bureau de la Feuille d'avis.

Fr. 125.–

de récompense à qui procurera au plus tôt un

appartement

de deux ou trois pièces, pas trop loin du centre (éventuellement meublé). — Adresser offres écrites à B. R. 562 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

appartement

de trois ou quatre pièces, avec confort, à Saint-Blaise ou environs. — Adresser offres écrites à H. P. 549 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiant étranger cherche une belle

chambre indépendante

au centre de la ville. S'adresser : case 500, Neuchâtel 1.

Nous cherchons, pour le 14 avril, pour demoiselle sérieuse, suivant des cours à l'Université,

chambre meublée

avec eau courante et possibilité de cuisiner quelque peu. Adresser offres sous chiffres S. A. 7775 Z., à Annonces suisses S.A., Zurich 23.

Chambre

Monsieur, travaillant dehors, cherche une chambre, si possible indépendante. — Adresser offres, avec prix, sous chiffres A. Z. 568 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un

LOGEMENT

de quatre chambres, avec ou sans confort, éventuellement petite maison dans la région de Vauseyon - Peseux. Adresser offres écrites à O. P. 560 au bureau de la Feuille d'avis.

Industriel cherche à louer à Neuchâtel ou environs immédiats

VILLA
ou grand appartement

Prière d'adresser offres détaillées sous chiffres P 15888 D, à Publicitas, Delémont.

Dépôt - Atelier

est demandé. Surface 100 à 200 m². Si possible avec logement. — Faire offres sous chiffres P 2538 N, à Publicitas, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS :

sous-chef de terminaison

en la personne d'un horloger complet qualifié, connaisant bien la montre soignée et bon courant, les calendriers et automatiques,

un poseur (se) de cadrans

capable et habile.

NOUS OFFRONS :

places stables et bien rétribuées.

Faire offres sous chiffres P 2663 N, avec certificats, à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie du Val-de-Travers

engagerait employé (e) fourniturist, sachant établir écots, apte à suivre fabrication. Place intéressante pour personne capable. — Faire offres sous chiffres P. 2677 N., à Publicitas, Neuchâtel

---

Contremaître

connaissant à fond le tournage, le fraisage, le rabotage et le meulage, trouverait place stable.

Adresser offres détaillées à
HENRI HAUSER S. A.
rue de l'Eau 42, Bienne.

Nous engageons pour entrée immédiate ou pour date à convenir

mécaniciens de précision habiles

Faire offres à fabrique d'appareils de précision Emile Eigenheer, Corcelles (Neuchâtel).

Librairie engagerait une

EMPLOYÉE DE BUREAU

bachelière, ayant si possible de la pratique, une

EMPLOYÉE

pour la vente au magasin et divers travaux.
Adresser offres écrites avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire à L. M. 574 au bureau de la Feuille d'avis.

REPRÉSENTANT

expérimenté, fort acquisiteur, de langue maternelle française, parlant l'allemand, âge maximum 30 ans, est demandé pour entrée au plus tôt par importante maison de benzine et huile. Fixe élevé. Voiture, pension. Faire offres avec curriculum vitae, photographie, références et certificats, sous chiffres S. R. 572 au bureau de la Feuille d'avis.

L'Association suisse des Invalides (siège à Olten) céderait à un

voyageur

capable et sérieux, rayon avec belle clientèle existante. Place stable, bonnes conditions. Fixe, commission, frais de voyage et abonnement. Faire offres avec références à Weber, agence romande des produits S.I.V., 3, Faucille, Genève.

Importante industrie de la Suisse romande cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir une

STÉNO-DACTYLO

de langue maternelle française avec connaissance de la langue allemande. Place stable. Adresser offres écrites avec copies de certificats, photographie, curriculum vitae, prétentions de salaire et indication de la date d'entrée sous chiffres P 2579 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons pour tout de suite

deux ébénistes et un machiniste

Préférence sera donnée à des hommes qualifiés, ayant quelques années de pratique.
Faire offres ou se présenter à la Fabrique de meubles «Au Bûcheron», Yverdon. Tél. (024) 2 36 46.

Lingère

Atelier confectionnant la chemise sur mesure soignée, engagerait ouvrière active et consciencieuse.
Adresser offres écrites à H. P. 429 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande auprès de deux enfants

JEUNE FILLE

désirant apprendre l'allemand. Vie de famille. — Faire offres avec prétentions à Mme Charles Häusermann, boulangerie-pâtisserie, Hombrechtikon (Zurich).

Sommelière

est demandée dans un hôtel du vignoble. Adresser offres écrites à N. B. 545 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

fort et honnête, hors des écoles, est demandé pour travaux divers, par droguerie de la place. Offres à case postale 128.

Nous engagerions, pour l'exécution de statistiques et travaux faciles,

une employée de bureau

habituée à un travail exact et consciencieux et ayant bonne écriture.
Situation stable.
Faire offres manuscrites avec photographie et copies de certificats sous chiffres P. 2602 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique de la région engagerait

technicien d'exploitation

pour entrée immédiate ou pour date à convenir. — Prière d'adresser offres sous chiffres M. A. 561 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE EMPLOYÉE

Nous cherchons pour entrée immédiate, une employée de bureau ayant fait un apprentissage ou possédant le certificat de l'Ecole de commerce. Offres manuscrites à Régie S. A., faubourg de l'Hôpital 1.

Ernest BOREL et Cie S. A.
Neuchâtel - Maladière 71
engagerait

RÉGLEUSES

pour réglages plats avec et sans point d'attache, un

REMONTEUR

de mécanisme automatique ; éventuellement on mettrait au courant. Travail régulier, en fabrique de préférence. Se présenter ou faire offres par écrit.

Association horlogère
cherche

secrétaire de direction

Connaissance approfondie de l'anglais et de l'allemand exigée. Travail intéressant pour personne active et d'initiative. Place stable. Age : 28/30 ans. Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie sous chiffres P 2652 N, à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche

maçons et manœuvres

Entrée immédiate. S'adresser à l'entreprise de maçonnerie René Fivaz, Montmollin. Tél. 8 12 18.

Institution de jeunes gens du canton de Genève cherche une

CUISINIÈRE

sérieuse, capable, expérimentée et ayant de l'initiative. Ménage de trente personnes. Age minimum, 25 ans. — Entrée : le 1er avril ou pour date à convenir. Prière d'adresser les offres avec références et certificats, ainsi que prétentions de salaire sous P. M. 501 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

personne consciencieuse

sachant un peu cuisiner pour s'occuper d'un ménage du lundi à vendredi, de 9 à 14 heures. Adresser offres écrites à A. N. 502 au bureau de la Feuille d'avis.

Commissionnaire

Maison de la place demande jeune homme libéré des écoles. Se présenter : Maison Antoine, fleurs, Concert 6.

On demande une

JEUNE FILLE

connaissant les travaux de ménage. S'adresser à R. Bachelin, père, Auvernier.

Agriculteur cherche

PERSONNE

de confiance pour tenir le ménage de deux personnes. Adresser offres écrites à Y. R. 576 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

femme de ménage

de toute confiance, pour matinées ou heures régulières. Quartier : Comba-Borel. Tél. 5 25 67 ou demander l'adresse du No 571 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

JEUNE HOMME

propre et de confiance, en qualité de garçon de maison - cuisine, et

JEUNE FILLE

de 15 à 17 ans, gentille et sérieuse, pour surveiller deux enfants de trois et un an et demi. Bons traitements et bons gages assurés. Occasion d'apprendre l'allemand. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Tél. No 2, Hôtel Baer, Meiringen (Berne).

On demande pour tout de suite un jeune

commissionnaire

honnête, pour aider à la boulangerie. Connaissances de l'allemand demandées. Vie de famille assurée. K. Schneider, boulangerie - pâtisserie, Kasernenstrasse 11, Berne. Tél. 3 62 38.

Jeune homme

honnête aurait l'occasion d'apprendre à fond le métier de

BOUCHER

auprès de maître de l'Association. Vie de famille.

W. Laubscher, boucherie, Soleure, Vogelherdstrasse 25. Tél. (065) 2 16 10.

On cherche

femme de ménage

pour heures régulières chaque semaine, au centre de la ville. Adresser offres écrites sous C. L. 550 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame allant en journées désire personne pour garder un enfant trois fois par semaine. S'adresser à Mme Jornod, blanchisseuse, rue du Seyon 20, 4me.

On cherche pour tout de suite un

homme de maison

Adresser offres écrites sous R. T. 565 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite une

aide de cuisine

Adresser offres écrites sous F. B. 564 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

jeune sommelière

Entrée immédiate. (Même débutante.) — Tél. No 2 39 13, la Chaux-de-Fonds.

JEUNE HOMME

de 18 à 20 ans, robuste et de confiance, est demandé par magasin d'alimentation de la ville, pour travaux et service à domicile. Offres avec prétentions sous chiffres B. P. 552 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche dames pour

étiquetage de bouteilles

Demander l'adresse du No 551 au bureau de la Feuille d'avis.

Aide-vendeuse

est demandée par magasin d'alimentation de la ville. Débutante pas exclue. Offres avec prétentions sous chiffres E. M. 553 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Boulanger-pâtissier

cherche place pour tout de suite ou date à convenir. — Eventuellement pour se perfectionner dans la confiserie. Téléphone (037) 2 32 95.

JEUNE DAME

possédant diplôme de secrétaire, cherche place pour les après-midi, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à K. A. 506 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

au courant de la branche, Suissesse allemande, cherche place dans pâtisserie-tea-room. Date d'entrée : 1er mai ou pour époque à convenir. Offres avec indication de salaire à Heidi Schenk, pâtisserie, Odermatt, Wangen a/A (Berne).

Jeune fille, possédant formation commerciale,

cherche place

pour se perfectionner dans la langue française. Offres sous chiffres B. 21978 U., à Publicitas, Bienne.

Demoiselle au courant des travaux de bureau, tels que : facturation, calcul des salaires, dactylographie et autres travaux cherche

emploi

pour époque à convenir, si possible à Neuchâtel. Adresser offres écrites à C. R. 573 au bureau de Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

16 ans, cherche place dans bonne famille avec enfants, pour apprendre le français. Adresser offres écrites à S. B. 570 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

employée de bureau

(Suissesse allemande), au courant des divers travaux de bureau, cherche place de sténodactylo, pour se perfectionner dans la langue française. Offres sous chiffres B. 5246 à Annonces Mosse, Bâle 1.

Jeune homme, 21 ans, sobre, possédant permis pour camions et autos, cherche place de

chauffeur

ou d'aide. Libre tout de suite. — Adresser offres écrites à H. A. 555 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu

trousseau de clés

A rapporter contre récompense à l'hôtel Fleur-de-Lys.

DEM. A ACHETER

COMPLETS ET PANTALONS

tous genres, pour hommes et enfants, sont achetés. Bric-à-brac ETIENNE, Moulins 15.

On demande à acheter d'occasion deux bois de

lit Louis XV

Adresser offres écrites à R. B. 558 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter

vélo

de dame, avec vitesses en très bon état. Adresser offres avec prix à E. P. 554 au bureau de la Feuille d'avis.

« BMW » 250 cm³

serait achetée ou échangée contre auto. Offres à Autos-Motos, Châtelard Peseux. Tél. 8 16 85.

Achat

Bijoux et argenterie usagés
Brillants

H. Vuille

vis-à-vis Temple du bas

Je cherche à reprendre tout de suite une

LAITERIE-ÉPICERIE

dans une région importante. — Adresser offres écrites à C. M. 497 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAUX

Dr QUINCHE
DE RETOUR

A VENDRE

A vendre

pousse-pousse

moderne, soigné, comme neuf, couleur crème. S'adresser à M. Pierre Von Gunten, Cernier, Chapelle 2.

A vendre d'occasion

moteur hors-bord « Johson »

16 CV, modèle SD, seulement tourné 50 heures. S'adresser au téléphone (037) 7 23 62.

PROF. MÉDICALES

Mlle Rose SIMMEN
masseuse-pédicure
SAINT-HONORÉ 12
Téléphone (à partir de 11 heures) 5 26 25
En cas de non-réponse appeler le domicile 7 51 42

APPRENTISSAGES

On cherche jeune homme intelligent, en qualité d'

apprenti boucher

Possibilité de bien apprendre le métier. A un quart d'heure de Soleure. Argent de poche, pourboires et vie de famille assurés. Adresser offres à Willy Bühler, boucherie, Selzach. Tél. (065) 6 80 30.

Jeune homme - jeune fille

ayant suivi l'Ecole de commerce au moins un an et désireux de faire un apprentissage de commerce de deux ans au lieu de trois, trouverait place dans bonne maison de commerce de la place. Rétribution immédiate. Adresser offres et certificats d'école sous chiffres P. J. 566 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de la place cherche

apprenti plâtrier-peintre

Entrée immédiate ou pour date à convenir. Ecrire sous chiffres O. P. 528 au bureau de la Feuille d'avis.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

Février 12. Sous la raison sociale Société des maîtres couvreurs des Montagnes neuchâteloises, à la Chaux-de-Fonds, il a été constitué une société coopérative ayant pour but de favoriser les intérêts économiques de ses membres par la réglementation des rapports entre patrons et ouvriers, et des rapports professionnels des membres entre eux et la clientèle, la représentation des membres auprès des pouvoirs publics pour la défense des intérêts généraux de la profession, le développement de la formation professionnelle et l'arbitrage. Président : Willy Moser, à la Chaux-de-Fonds; vice-président : Rodolphe Sommer, au Locle ; secrétaire : Emile Zimmermann, à la Chaux-de-Fonds.

Mars 7. Modification des statuts de la Société S. A. d'exploitation du Garage des Trois Rois, succursale de la Chaux-de-Fonds. Le but de la société est l'achat, la vente, la location, la réparation d'automobiles et le transport de personnes au moyen de véhicules automobiles.

7. Radiation de la raison sociale Louis et Joseph Gagliardi, successeurs de Paul Gagliardi, à la Chaux-de-Fonds, l'associé Louis Gagliardi s'étant retiré de la société. Joseph Gagliardi, à la Chaux-de-Fonds, continue les affaires comme entreprise individuelle sous la raison sociale Joseph Gagliardi, successeur de Paul Gagliardi.

7. Radiation de la raison sociale veuve Christian Riesch, au Locle, exploitation du Restaurant du Terminus, par suite du mariage de la titulaire avec Jakob Nievergelt, au nom duquel une nouvelle raison sociale est inscrite.

8. Modification des statuts de la maison Numa Viatte, S. A. à la Chaux-de-Fonds, fabrication, achat et vente d'horlogerie, la société ayant modifié sa raison sociale qui sera désormais Nobellux Watch Co S. A. Administratrice : Suzanne Golay née Knodel, à Genève.

9. La maison Ernest Besançon, précédemment à Bienne, a transféré son siège à Neuchâtel. Fabrication et vente d'équarrissoirs et d'alésoirs.

9. Radiation de la raison sociale Alfred Guntner, à la Chaux-de-Fonds, pâtisserie-confiserie, par suite de cessation de commerce.

9. Le chef de la maison Roulet, à la Chaux-de-Fonds, pâtisserie - confiserie, est Auguste-Jean-Robert Roulet, à la Chaux-de-Fonds.

9. Radiation de la raison sociale Fluckiger et Cie, à la Chaux-de-Fonds, fabrication de boîtes de montres or, la liquidation de la société étant terminée.

10. Sous la raison sociale Salon-lavoir « Blanche-Neige », Ritter et Guex, à Neuchâtel, Gottfried Ritter et Arthur-Emmanuel Guex, à Neuchâtel, ont constitué une société en nom collectif ayant pour but l'exploitation du Salon-lavoir « Blanche-Neige ».

12. Radiation de la raison sociale M. Bürgin, à Fleurier, commerce de chaussure, par suite de remise de commerce.

13. Modification des statuts de la société Sanseis S. A., à Corcelles, la société ayant complété son but social qui est maintenant le suivant : La représentation, ainsi que la distribution générale, l'importation et l'exportation de marchandises de diverses natures, l'administration de sociétés, la gérance mobilière et immobilière, la représentation d'assurances, la protection fiscale et administrative en tous genres, la participation sous toutes ses formes à des entreprises commerciales, industrielles et financières.

13. Radiation de la raison sociale Gilbert Piffaretti, à Neuchâtel, installation et vente d'appareils électriques, par suite de décès du titulaire.

14. Sous la raison sociale Natale Borghini et fils, à Cressier, Natale-Gaetan et Serge-Natale Borghini, à Cressier, ont constitué une société en nom collectif ayant pour but l'entreprise générale du bâtiment.

14. Modification du genre d'affaires de la maison Gilbert Schaldenbrand fils, à Neuchâtel, dont le but sera désormais : exportation, achat et vente d'horlogerie.

16. Radiation de la raison sociale Marcel Huguenin, à la Chaux-de-Fonds, menuiserie-ébénisterie, le titulaire ayant été déclaré en état de faillite.

16. Radiation de la raison sociale Ernst Walther, à la Chaux-de-Fonds, fabrication et vente d'articles de cuir, maroquinerie, commerce de trousseaux, bonneterie, laines, à l'enseigne « Jago », le titulaire ayant été déclaré en état de faillite.

16. Radiation de la raison sociale Parquets S. A. à Neuchâtel, la dissolution de cette société ayant été décidée et la liquidation étant terminée.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Palace : 15 h. et 20 h. 30. Au cabaret du P'tit Zouave.
Théâtre : 20 h. 30. Quel pétard !
Rex : 20 h. 30. L'impasse tragique.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Cendrillon.
A.B.C. : 15 à 19 h. Permanent. Actualités. Documentaires.
20 h. 30. L'alibi.
Apollo : 15 h. et 20 h. 15. Caroline chérie.

IMMEUBLES

ETUDE MAURICE WALTER
avocat et notaire
Tél. 5 45 45

A vendre : villa de deux appartements de quatre pièces (avec véranda) et un de deux pièces, dans le haut de la ville, à cinq minutes de la gare. Vue superbe imprenable. Eventuellement annexe pour atelier et garage.

A vendre, entre le Landeron et la Neuveville,

jolie maison moderne

de deux logements de deux et trois pièces, bains. Jardin. Jolie situation. Prix modéré.
Agence romande immobilière B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

située à Bôle, comprenant deux appartements, rural et verger de 3000 mètres carrés.
S'adresser Etude J.-P. Michaud, avocat et notaire, Colombier.

A vendre dans le haut de la ville

immeuble locatif neuf

sans subventions, huit logements de trois pièces, bains, chauffage central local. Vue étendue. Rapport brut, 6,4 %.
Renseignements et plans auprès de l'Agence romande immobilière, place Purry 1, Neuchâtel.

A vendre à la Béroche

au bord du lac une belle

VILLA

Situation incomparable. Ecrire sous chiffres O. X. 377 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter une

MAISON

de un ou deux logements, éventuellement terrain à bâtir. Faire offres avec indication de prix sous R. B. 441 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

entre la Coudre et Hauterive, une jolie

villa de six pièces

confort, jardin. Le tout en parfait état. Belle vue. Adresser offres écrites à N. C. 443 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Vacances à Champéry

Appartement de trois chambres, quatre ou cinq lits, libre du 1er au 15 juillet et du 15 août au 1er septembre, 150 fr. pour 15 jours. Pour tous renseignements, s'adresser à S. J. 563 au bureau de la Feuille d'avis.

Provisoirement seul dans mon logement, je céderais

chambre et cuisine

à personne sérieuse et de confiance, qui se chargerait de l'entretien du logement. Adresser offres écrites à A. B. 556 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer

logement

deux chambres, cuisine et dépendances, à personne tranquille. Adresser offres écrites à A. Z. 548 au bureau de la Feuille d'avis.

On échangerait

un deux pièces, au centre de la ville, contre un trois pièces ensoleillé. — Téléphoner après 18 h., au No 5 47 80.

Garage à louer

eau et électricité, aux Portes-Rouges. — Agence romande immobilière, place Purry 1, Neuchâtel. — Tél. 5 17 26.

CHAMBRES

Chambre à louer

Jolie chambre, à personne sérieuse, au centre. Pour visiter, s'adresser l'après-midi. Demander l'adresse du No 569 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer chambre indépendante, au sud, pour jeune fille ou dame. Prix avantageux. Vieux-Châtel. Tél. 5 50 66.

Grande chambre à deux lits. Moulins 38, 2me, à droite.

Belle grande chambre, indépendante, dans une villa, à louer, à monsieur sérieux. Quartier du Mail. Tél. 5 30 46.

Belle chambre, central, bains. Rue Pourtalès 1, 3me. Tél. 5 42 14.

Chambre à monsieur, sud, vue, bain. Tél. 5 41 89

Chambre meublée, agréable, à louer à monsieur sérieux. Quartier : Vauseyon-Draizes. Demander l'adresse du No 577 au bureau de la Feuille d'avis.

Dans une villa locative : deux belles chambres meublées, avec vue, soleil, chauffées et part à la cuisine, à louer pour le 1er avril. — Demander l'adresse du No 464 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre meublée, bain, central. Concert 2, 1er.

En vogue !

Dès aujourd'hui nous mettons en vente ce superbe

COSTUME VAGUE

en PURE LAINE, qualité recommandée, se fait en beige, gris, ciel, rouge, roy et jaune, tailles 36 à 46.
SON PRIX TRÈS AVANTAGEUX **79.-**
Autres prix : 139.— 110.— 89.—

Le TOP-COAT **55.-**
seul, coloris mode
89.— 79.— 69.—

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Une tache à votre habit : vite un flacon de
Mencioline
LE MEILLEUR DÉTACHANT
Le flacon Fr. 1.70
Dans les pharmacies et drogueries seulement

Divan - lit
avec matelas ne coûte que **Fr. 160.–**
chez
Meubles G. Meyer
avec arrangements de paiements sur demande

Beurre de table Floralp
Fr. 1.— les 100 gr.

Beurre de cuisine
1er choix
Fr. 2.15 les 250 gr.

Oeufs frais étrangers
19 c. la pièce

R.-A. STOTZER
TRÉSOR

FROMAGE D'ITALIE
avantageux
R. Margot
Seyon 5, Neuchâtel

C'est le moment de mettre en conserve les **œufs du pays** si **bon marché** — recommandé pour les conserver — **Garantol**
Zimmermann S.A.
— cent onzième année

Pour fiancés...
une affaire...
Une chambre à coucher
noyer, se composant de : une armoire trois portes, une toilette avec belle grande glace, deux lits, deux tables de nuit,
Une salle à manger
ton noyer poli, se composant de : un buffet combiné avec secrétaire, une table à allonges, quatre chaises,
Les deux chambres ensemble :
Fr. 1852.–
Fiancés... profitez d'une offre aussi avantageuse et faites-vous réserver ce mobilier !
Toujours
Meubles G. Meyer
rues St-Honoré St-Maurice
fbg Hôpital 11
Vente également à crédit

Le printemps accourt dans nos rayons
Notre recherche de l'inédit nous permet de vous offrir cette saison :

Gants de peau
Gants de filet
Carrés de soie
Cols - Colifichets
Fleurs boutonnières

Dans les toutes dernières créations suisses et françaises à des prix toujours avantageux

Suze-Prêtre
NEUCHATEL

Mobilier complet
neuf de fabrique
à vendre, comprenant :

quatre tabourets laqués ivoire, dessus linoléum,
une table de cuisine assortie,
une très belle chambre à manger en noyer, avec buffet de service deux portes, secrétaire, vitrine, une table à rallonges et six chaises,
une très belle chambre à coucher en bouleau doré, y compris la literie de toute première qualité,
un tour de lits en moquette,
un couvre-lit ouatiné,
un milieu de chambre en moquette laine,
un lustre de salle à manger à votre choix,
un plafonnier et deux lampes de chevet à votre choix,
le tout livré franco domicile avec garantie de dix ans,
au prix imbattable de **Fr. 3450.–**

le même ameublement, mais avec chambre à coucher en noyer, y compris la salle à manger complète, la lustrerie des deux chambres à votre choix, le couvre-lit, le tour de lits et le milieu de chambre,
au prix imbattable de **Fr. 3980.–**

le même ameublement, mais avec chambre à coucher grand luxe, dernier modèle sorti et salle à manger complète avec nouveau buffet de service en noyer, table de cuisine avec, à l'intérieur, tout le nécessaire à repasser, y compris lustrerie des deux chambres à votre choix, couvre-lit, tour de lits et milieu de chambre,
au prix imbattable de **Fr. 4980.–**

Chaque pièce est également vendue séparément ; si vous possédez déjà le couvre-lits, le tour de lits ou la lustrerie, la contrevaleur est déduite du prix de l'ameublement.
Fiancés, amateurs de beaux meubles, nos prix sont vraiment imbattables. Que vous choisissiez l'un ou l'autre de nos ameublements complets, vous serez toujours entièrement satisfaits. Nos meubles sont fabriqués par les meilleures fabriques suisses, ainsi que la literie. Malgré nos prix imbattables, vous avez le choix de plusieurs modèles différents dans chaque ameublement complet. Ecrivez ou téléphonez-nous aujourd'hui encore ; nous venons vous chercher et vous reconduisons à votre domicile en voiture le jour qui vous convient.

AMEUBLEMENTS FANTI & Cie
Tél. 9 22 21 - Grande-Rue 34-36 - COUVET

A vendre, pour cause imprévue,
fabrication d'un nouvel appareil électro-mécanique
destiné à l'industrie, aux garages, administrations
Affaire intéressante à développer pour personne capable.
Cette mise comprend : session des plans, schémas de construction, prototypes d'appareils, matériel de propagande.
Prix pour traiter : Fr. 2000.—.
Demander offres sous chiffres L. C. 578 au bureau de la Feuille d'avis.

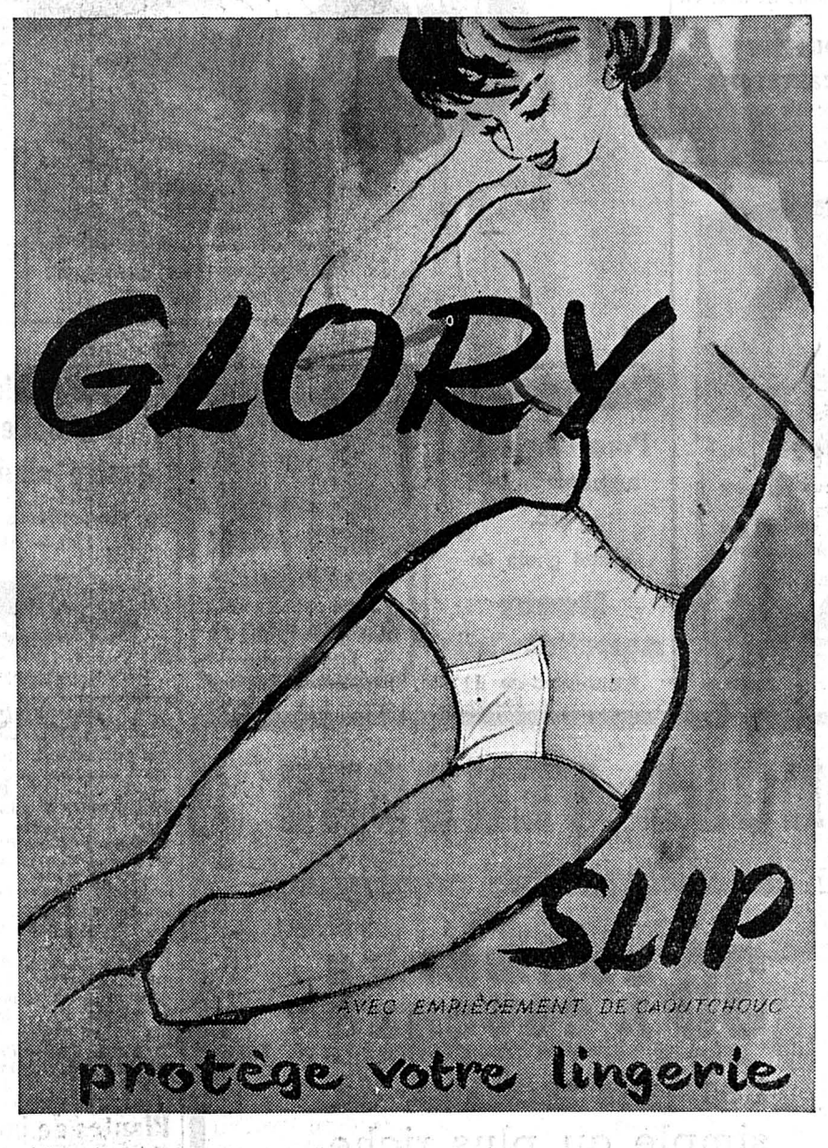

SUPPRIME LE PORT DE LA CEINTURE

Le slip en batiste, pur coton blanc ou saumon **6.90**
Impôt compris

RAYON HYGIÈNE
AUX Armourins
NEUCHÂTEL

Les thés Butty sont bons

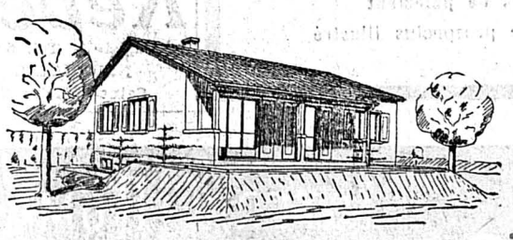

« Mon Foyer »
vous offre
...très jolie maison familiale
de construction soignée
comprenant :
quatre chambres, cuisine, bain, W. C. sur le même étage
garage, caves, buanderie, chauffage central, et un jardin de 550 m² environ.
pour un versement de :
Fr. 12,000.-

DEMANDEZ RENSEIGNEMENTS
CASE POSTALE No 47
NEUCHATEL

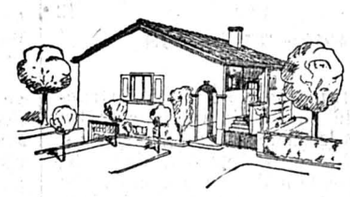

Tempête sur l'Asie ! !

A vendre voiture
« Opel »-Cadette
modèle 1938, en bon état. Adresser offres écrites à T. A. 529 au bureau de la Feuille d'avis

Armoires à habits
à une deux et trois portes depuis Fr. **105.–**
chez
Meubles G. Meyer
Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice

A vendre
bouteilles — neuchâteloises
— 3000 pièces environ
Zimmermann S.A.

A remettre dans centre broyard,
bon commerce de bonneterie, etc.
d'ancienne renommée. Important stock, situation excellente au centre des affaires. Ecrire sous chiffres C. M. 540 au bureau de la Feuille d'avis.

La chaux est particulièrement utile pour la formation d'os solides chez les enfants, pour les futures mères et celles qui allaitent.

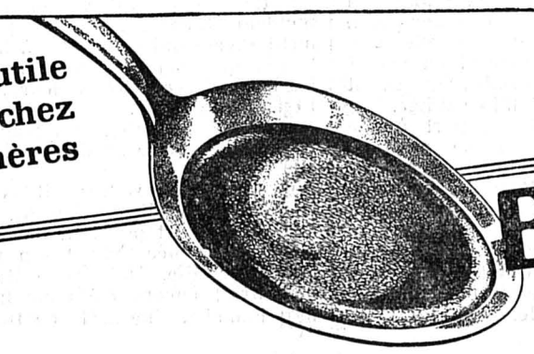

Biomalt à la chaux
fortifie en même temps !

A vendre six beaux

porcs

de dix semaines.
A la même adresse, on demande un

ouvrier de campagne

pour aider aux travaux de printemps. Robert Stauffer, le Pâquier, tél. 7 14 82.

NON !

Je ne puis pas sortir aujourd'hui.
Tous mes vêtements sont dans la machine à laver...

MACHINES A LAVER
WAAG
NEUCHATEL
Manège 4 Tél. 5 29 14

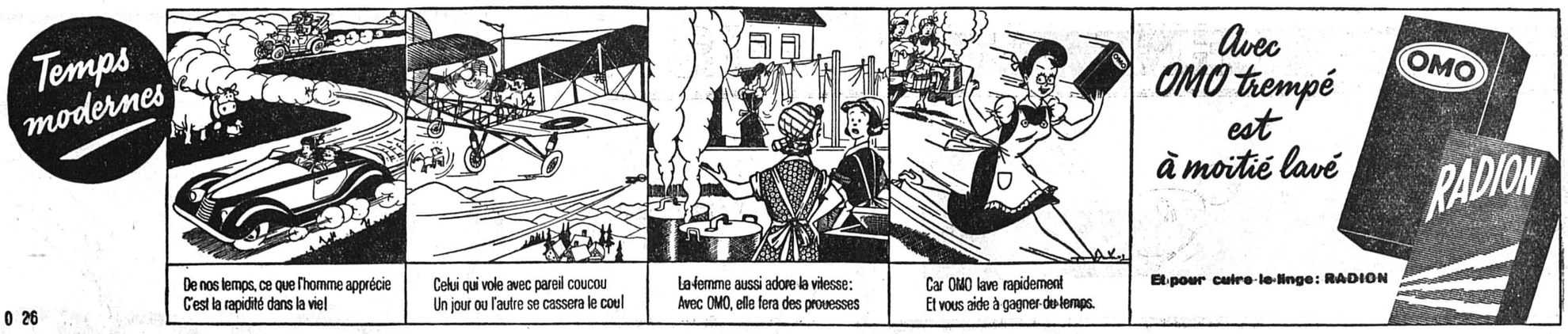

0 26

Cadeaux

Pour mariages, anniversaires, etc.

grand choix au

Bazar neuchâtelois

Saint-Maurice 11

M. Dubois
Horlogerie → Réparations → Vente

Montres-Réveils

et pendules de qualité à prix avantageux

Temple-Neuf 11 1er étage

Une table à allonges quatre chaises

les cinq pièces pour Fr. 190.— chez

Meubles G. Meyer

Neuchâtel

ROSIERS

des meilleures sortes, toutes teintes, le plant, Fr. 1.50
Magnifiques plants d'œillets à grandes fleurs doubles, la pièce Fr. —.30
Dahlias, nouveautés, la pièce, Fr. 1.—
Bégonias tubéreux 1re grandeur, doubles, grosses fleurs, huit teintes, la pièce Fr. —.30
Glaïeuls Ia, superbe mélange, 25 pièces Fr. 3.50
Anémones et renoncules, 10 pièces, Fr. —.80
Lis rouge, orange, blanc, la pièce, Fr. —.70
Rhubarbe-fraise, la pièce, Fr. 1.—
Ma grande spécialité :
Plantes de jardins
résistantes. 5 sortes à couper Fr. 5.—, 5 sortes à tous usages Fr. 4.—, 5 sortes de rocaille Fr. 3.—. **Pivoines, lis safranés**, la pièce Fr. 1.50. **Aster d'hiver**, aster d'automne, pieds d'alouettes, marguerites géantes, phlox, ancolies, mauve géante, la pièce Fr. 1.—
Etablissement horticole Müller, Wuppenau (Thurgovie)

NOUS VENDONS

à des conditions très avantageuses

36 CHAMBRES A COUCHER

très jolis modèles, du simple au plus riche

Chambres comprenant chacune :

une armoire à trois portes, démontable,
une toilette avec grande glace,
deux lits jumeaux, 190 × 95 cm.,
deux tables de nuit, dessus en verre.

VOICI QUELQUES PRIX :

Fr. 990.— 1150.— 1290.— 1390.— 1490.— 1590.—

VISITEZ SANS ENGAGEMENT
nos vastes expositions des plus importantes du canton

FIANCÉS, profitez de cette offre spéciale qui vous permettra de RÉALISER DE SÉRIEUSES ÉCONOMIES. Tout meuble sortant de nos magasins est garanti sur facture.

On réserve le mobilier jusqu'au moment de la livraison.

J. Skrabal
MEUBLES - TRAM 3 - PESEUX
Facilités de paiement
Demandez le prospectus illustré

LE BON FROMAGE
POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
rue Fleury 16

Soignez vos pieds

en confiant l'exécution de vos

supports plantaires

au bandagiste - orthopédiste professionnel. Chaque support est établi individuellement selon la conformation de votre pied. Rien de commun avec les anciennes méthodes et supports terminés de série.

Reber
bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHATEL
Saint-Maurice 7

COURS MIGROS

Nous organisons dès le 15 avril les cours suivants :

Cours de dessin
Cours de peinture (huile et aquarelle)
Cours de modelage (terre cuite)

Les leçons auront lieu le soir et l'après-midi, sauf le samedi

Fr. 11.- par mois (sans le matériel)
pour une leçon de 2 heures par semaine

Cours de couture

Nous prenons encore quelques inscriptions pour
mercredi soir et jeudi soir

Membres : Fr. 12.- Non membres : Fr. 16.-
pour 8 leçons de 3 heures

BULLETIN D'INSCRIPTION
(à envoyer à Migros, case postale 195 Neuchâtel)

Nom ..... Domicile .....

Prénom ..... Rue .....

No téléphone ..... No carte de membre ..... (seulement pour la couture)

S'inscrit pour le cours de .....

du ..... soir/après-midi

ou pour le ..... ou le .....

MIGROS
Société coopérative

Demandez à voir le pousse-pousse « HELVÉTIA »

nouveau modèle,
grand pare-boue,
barre chromée tout autour,
roues indépendantes.

Fr. 180.— icha compris

La maison spécialisée
AUCYGNE & Buser fils
Faubourg du Lac 1 - Tél. 5 26 46
Service à domicile - NEUCHATEL

Cette semaine
KIRSCH pur 42°, le litre Fr. **7.80**
Par 2 litres Fr. **15.—**
verres à rendre
MARIANI
VINS ET LIQUEURS
Seyon 19 a Tél. 5 14 62

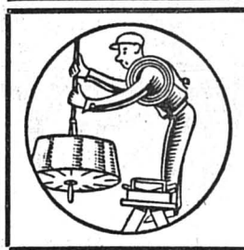

Grand choix de lustrerie
chez :
Vuilliomenet & Cie S.A.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
NEUCHATEL

Voici les beaux jours...
Grand assortiment de
VOITURES D'ENFANTS

Voitures combinées
Charrettes
Wisa-Gloria - Royal-Eka

Toutes réparations
BIEDERMANN
spécialiste
NEUCHATEL

LOTERIE ROMANDE
plus que 2 jours !
TIRAGE A THONEX/Ge

054

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE SENTIER DES SIRÈNES

GRAND ROMAN POLICIER

par 42

Edge TRÉMOIS

—La frangine a suivi tes instructions. Elle l'a laissée un jour sortir seule. Le lendemain, comme elle ne l'avait pas vu quitter son domicile, elle a jugé bon de me prévenir. J'ai immédiatement enquêté. Janine-Nicole Séverin n'était pas rentrée, la veille, rue Saint Ferréol. Sa logeuse a prétendu qu'elle était partie sans idée de retour, puisqu'elle lui avait dit qu'elle lui écrirait pour le courrier à faire suivre. Je me suis mis en chasse, séance tenante. Avec le concours de notre ami Brutard, toutes les listes d'arrivée dans les divers garnis ont été examinées. Aucune trace nulle part de Janine. La logeuse a dû dire la vérité. Elle a certainement quitté Marseille.

— Et cette fois nous ne la retrouverons plus, gémit Jean.

Pierre eut un moment de désespoir.

— Plus qu'une chose à risquer, leur déclara-t-il, raconter tout cela à M. Sévery, commissaire de police de Beaulieu, qui s'est montré si gentil pour moi. Peut-être, grâce aux renseignements que je vais lui fournir, sera-t-il de force, lui, à trouver une solution. Dans tous les cas, je n'en vois plus. Sinon profiter de ce voyage pour surveiller les répercussions des derniers événements à la villa Miranda même.

C'était le seul parti raisonnable. Il l'expliqua à ses amis en leur racontant, avec force détails, son équipée du Cap d'Ail et en insistant sur le rôle de Sévery à son égard. Cela l'humiliait profondément d'être obligé d'avoir recours à la police qu'il avait jugée, jusqu'à présent, aussi aveugle qu'inerte. Mais fini le beau rêve de débrouiller seul cette énigme. Le premier résultat de sa visite sera au moins de n'avoir plus à prendre d'initiatives puisque chacune des siennes lui avait coûté si cher.

Aucun de ses amis ne voulait l'abandonner en l'occurrence.

— Il y a des coups à risquer, disait chacun d'eux. Nous voulons en prendre notre parti. Si tu écopes, nous pourrons, sinon te venir en aide, du moins te venger.

Pierre alors avait ajouté à son récit des événements d'Eze celui bien plus complet de son enquête à Marseille et à Paris. Il était même remonté à sa première rencontre dans le train avec Lafrater. Il devenait nécessaire que chacun de ses alliés fût au courant de l'affaire dans ses moindres détails.

Tous étaient d'avis que Lafrater était le véritable instigateur de la combinaison et de complicité à peu près certaine avec Mado.

Seul Pierre conservait quelque doute.

— Ce doit être infiniment moins simple que cela, répétait-il. Comment expliquez-vous alors que Janine se soit trouvée absolument libre dans Marseille ? Le dernier renseignement fourni par sa logeuse le prouve... C'est une fois de plus librement et seule qu'elle a quitté la rue Saint-Ferréol.

Mais Jean était catégorique.

— Il y a quelque chose que nous ne pouvons comprendre, répétait-il. Je suis sûr des sentiments de Janine à mon égard. Je n'en démordrai pas.

— Idiot ! répliquait Pierre.

Toute la nuit se passa ainsi en discussions. Quand le jour fut sur le point d'apparaître, Pierre annonça qu'il allait prendre le premier train, seul. Les autres, individuellement, pour ne pas se brûler si on venait à les filer, le rejoindraient avant midi au bureau de tabac d'Eze.

Sans nouvelle de sa part à une heure, chacun d'eux se rendrait alors, encore individuellement, au commissariat de Beaulieu, afin de mettre M. Sévery entièrement au courant.

— Sur les trois, il en arrivera bien un assurait Ginette.

Pierre ne répondait pas. Il avait eu tellement de déboires qu'il ne croyait plus à rien et se défiait de tout.

— Armez-vous, dans tous les cas, leur conseilla-t-il, et n'hésitez pas à tirer le cas échéant. C'est un moyen désespéré. Mais c'est le seul désormais qui forcera la police à ouvrir les yeux.

Il avait si peu d'espoir qu'il rédigea un rapport détaillé de tous les événements et l'adressa à M. Jérôme Levallois, Bureau Central, à Nice. C'était l'adresse que lui avait indiquée M. Sévery.

De cette façon, si tous disparaissaient, le commissaire serait documenté et si c'était un honnête homme, il pourrait agir.

Bernard se chargea d'aller mettre ce rapport à la poste. Jean l'accompagna pour le seconder en cas d'attaque et couvrir sa retraite au besoin. Ils se sentaient environnés de mille dangers.

Cette mission fut accomplie sans incident. Bientôt Jean suivit également Pierre qui se rendait à la gare, tandis que Bernard allait recueillir les armes nécessaires à leur expédition du désespoir.

Rien à signaler encore. Jean assista sans encombre au départ de Pierre.

Que ce dernier se trouvait las ! Physiquement. Intellectuellement. Moralement. Il avait pourtant dormi hier toute la journée durant son voyage Paris-Marseille. Mais cette dernière nuit avait encore été pour lui une nuit blanche. Une sorte de fièvre le grisait, peut-être produite et entretenue par ses brûlures. A plusieurs reprises Ginette lui avait demandé, au contact de ses mains brûlantes :

— Qu'est-ce que tu as, Pierrot ? Tu ne te sens pas bien ?

Il avait argué de sa simple fatigue, car, pour ne pas trop compliquer les choses, il n'avait pas parlé de l'épisode des charbons ardents. Ginette aurait exigé de le soigner, de le panser. On aurait moins parlé de l'enquête, du plan à adopter. Et les minutes étaient si précieuses !

Le mouvement du train, la chaleur du soleil levant l'assoupirent une fois de plus. Il rêva de sa première expédition à Eze. Lorsque le mystère à éclaircir était encore si neuf, avec quelle ivresse ne s'était-il pas précipité dans cet inconnu ! Avec quelle foi surtout dans sa réussite prochaine ! Ah ! retrouver cet état d'esprit avec lequel il avait abordé le Sentier des Sirènes ! Alors, tout redeviendrait facile. Le moral ? C'est la moitié de la santé, les deux tiers de la réussite. Les étapes de sa première incursion dans cette énigme passaient dans son rêve. La villa Miranda. Le Sentier des Sirènes. Eze !

Ce nom cria si fort en lui qu'il se matérialisa autour de ses oreilles.

— Eze !

Il ouvrit les yeux. C'était la station qu'on appelait.

Il bondit.

— Tonnerre ! J'ai laissé passer Beaulieu !

Son réflexe fut immédiat. Il sauta sur le quai au moment où le train repartait.

— Tant pis. J'irai à pied. Ça me réveillera.

Il ne put résister cependant à la tentation de s'approcher de la mer.

Grande bleue, grande amie, souriante, capricieuse, mystère vivant, elle aussi.

Au bord du flot il s'arrêta. Au loin, sur sa gauche, il apercevait la villa Miranda ironiquement plantée sur son promontoire. Toutes fenêtres ouvertes, elle semblait le défier. Il lui montra le poing. A ses pieds s'amorçait le Sentier des Sirènes. Pourquoi ne le suivrait-il pas une dernière fois avant d'aller remettre cette affaire dans laquelle il avait échoué si piteusement aux mains d'un autre ?

Oui ! Il le fallait ! une dernière, une dernière fois ! Il aurait bien le temps après d'aller revoir M.Sévery ! Les paysages heureux de notre vie sont des tyrans. Sans presque qu'il y prît garde, il se mit en route. Gai soleil ! Beau soleil ! Soleil cruel ! Autour de lui les choses rutilaient, enchanteresses. Devant la plage déserte, rêveuse, inondée de lumière, la yole de Janine dormait, mollement bercée par des vagues voluptueuses. Là, le premier jour, en revenant, il avait rencontré Bourdiac. Là, grâce à cette pinède, il avait échappé dans la nuit à ceux qui avaient projeté de l'assassiner. Au prochain détour du sentier la villa Miranda lui apparaîtrait tout entière.

(A suivre)

LE RENDEZ-VOUS DES LECTRICES

Parade de Printemps

La veille de l'entrée officielle du printemps, il faisait un froid de canard. Dans la ville battue par le vent et la pluie, les gens s'interpellaient: « Quand donc finira l'hiver ? » Mais le lendemain, la parade éclatait dans toute sa splendeur. Dévorés d'impatience les humains ne savent pas aller à la rencontre du printemps lorsqu'il se risque en rares oreilles vertes au dos des branches. Ils ne sauront jamais, alors, à quoi bon ?

Pourtant, les femmes savent tromper l'attente. Grâce aux journaux de mode, aux crèmes de beauté (en lesquelles leur foi augmente en même temps que les jours), et aux petits radis. Comme les bourgeons, elles se préparent en secret, choisissant un à un tous leurs atours, les lustrant, les ajustant. Et puis, tout à coup, elles éclosent en n'ayant l'air de rien dans toute leur magnificence. Mais c'est une ruse, car elles espèrent bien en sortant au premier soleil, faire se retourner sur leur passage tous les hommes et toutes les femmes.

— Ce qu'il y a de décevant, en Suisse allemande, me confiait une amie, c'est que les hommes ne se retournent pas sur le passage d'une jolie femme. Ou, s'ils le font, c'est avec la bouche ouverte d'étonnement, ce qui enlève tout le plaisir...

Mais ce n'est pas tout, d'l'autre côté de la rivière, les adolescents ne s'embrassent jamais dans les rues, et les amoureux ne tiennent jamais leur amie par la taille. Dieu merci, chez nous c'est autre chose. Le printemps tourne encore les têtes...

Bref, la fête est commencée. Le premier papillon est éclos au col des messieurs, les premiers nids attendent l'arrivée des migrateurs sur le chapeau des femmes. Les premiers rendez-vous se prennent dans l'espoir fou d'une soirée exquise où l'on pourra étrenner la blouse lingerie... et se consommer dans une giboulée glacée. L'ensemble neuf sera baptisé par un nuage pas si innocent que cela...

Vous n'avez pas résisté au fin plissé, bien sûr. Mais vous êtes-vous déjà trouvée avec un plissé irrésistible dans une bonne bourrasque d'avril ?

J'espère que vous vous serez également laissé séduire par la robe-surprise: un tailleur dissimule une robe courte dont le haut scintille de broderies; une petite robe toute simple dégage soudain les épaules et devient robe à danser ; dans une autre, le dos peut se rabattre et finit par devenir basque en dégageant un important décolleté.

Pour ce qui est des décolletés, on s'en ira dès neuf heures du matin, en pleine ville faire son marché avec les épaules largement découvertes. Les robes et même les tailleurs sont faits pour favoriser pareille générosité...

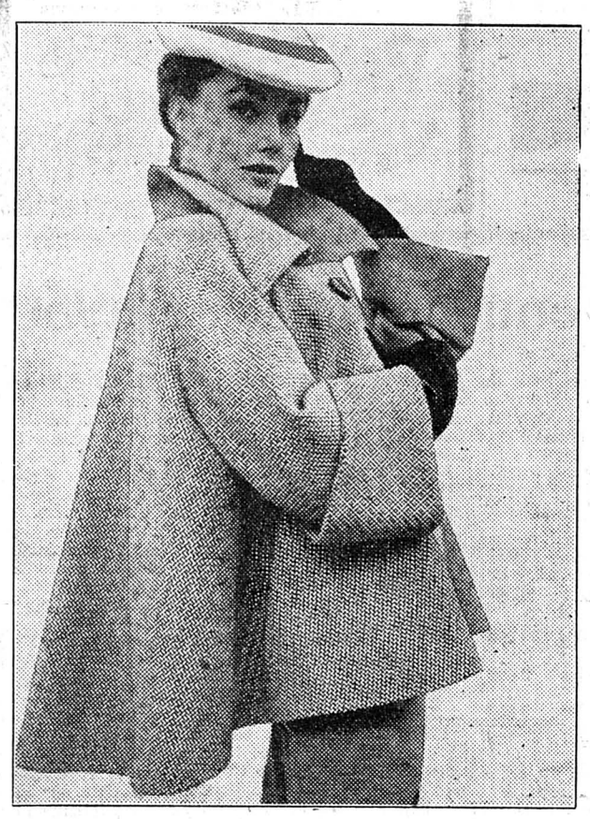

Les vestes et les paletots pointent nettement en arrière. Voici un modèle de Tristan Maurice en gros lainage gris.

Courte veste citron sur robe noire généreusement décolletée. — Paquin.

Si vous devez faire le printemps avec une seule robe, choisissez-la marine, ou mieux, grise, d'une simplicité déconcertante à manches pas tout à fait longues, à épaules rondes, à buste galbé, à taille fine, bien à sa place, à hanches douces, à jupe étroite. Cette robe, largement arrondie à l'encolure permettra un jeu de plastons savants. Je vous en passe l'idée. Confectionnez-vous le plastron de base, tout ce qu'il y a de classique, à boutonnage raisonnable (cinq boutons) dont toute l'astuce tient dans une patte (de 12 cm. sur 3) prise devant à l'intérieur du col et qui se boutonne au bouton supérieur. Dans cette ganse improvisée, vous glisserez tour à tour des écharpes de mousseline citron, caramel, bleu paon, rose églantine, un jabot, un ruban de gros-grain noué en cravate. Vous empeserez les tissus légers au nouveau produit qui résiste au lavage... mais dont je n'ai pas le droit de vous dire ici le nom.

La robe de lingerie qui fait petite fille modèle est très en vogue. Travaillez la jupe en forme tout en plis religieux horizontaux séparés de «quilles», c'est-à-dire de fines bandes droites verticales. Ou brodez à l'ancienne une robe de nansouk en y incrustant en dentelle un tablier simulé. A moins que vous ne préfériez ue robe de broderie de Saint-Gall à jupe froncée, décolleté, manches, bas de jupe de toile unie ton sur ton, ou du linon travaillé de volants plats séparés de bandes de broderie anglaise.

Pour l'après-midi, vous miserez sur les soies « sauvages », légèrement rugueuses, de bonne tenue, telles que les fabriquaient il y a longtemps déjà les paysans de l'Extrême-Orient. Si vous voulez un tissu raide et transparent, la gaze aléoutienne est là pour vous plaire.

Avant les grandes chaleurs, pas de grands imprimés trop fous pour la grâce légère du printemps, mais des petits dessins discrets et des unis.

Usez et abusez des accessoires. Mais, pour l'amour du ciel, cessez de piquer éternellement la fleur au revers du tailleur et de faire dépasser la pochette blanche de la poche supérieure du tailleur ! Tout cela est passé de mode comme la robe chemisier qui faisait fi d'une coupe savante. Vous piquerez donc la pochette à votre ceinture, aussi bien derrière que devant, au coin d'une poche de hanche et vous jouerez avec vos colliers de perles (fausses bien sûr) en les passant non plus autour du cou mais en les glissant sous votre col et en les laissant glisser verticalement. Faites-les dépasser d'une poche, accrochez-les à votre ceinture, faites-les dégringoler d'un sévère boutonnage. La mode est à la fantaisie. Si vous n'en êtes pas dépourvue, vous gagnerez...

Les couleurs ? Le gris et le marine alliés au blanc ; le noir et le mastic, le noir et le rose, le noir et l'écail. Prenez des jaunes adoucis ou verdissant légèrement, des lavandes, des myosotis, des rouges éclatants : groseille, framboise, fraise mûre...

~~~

Et surtout n'oubliez pas de vouloir être plus belle et tout, ou presque, vous sera donné pardessus : une cure végétarienne, une journée hebdomadaire de fruits, suppression des petits gâteaux et des sauces, dix minutes de culture physique au lever et un brossage quotidien de la tête aux pieds. Au lieu de l'extrait de parfum très cher que vous employez l'hiver, utilisez maintenant, l'eau de toilette d'une senteur printanière. Vous vous rafraîchirez en enchantant discrètement votre entourage.

MARIE-MAD.

Le large décolleté de cette robe portefeuille autorise le jeu des plastrons. Modèle Germaine Lecomte.

CHAUSSURES
Royal
NEUCHATEL CENTRE VILLE
vous présente la
chaussure de printemps
Les toutes dernières créations
Tél. 5 51 05 A. HUBER

Elizabeth Arden
Fraîche, charmante, naturelle grâce à la
Featherlight Foundation
fine, onctueuse et si facile à mettre. Fond de teint idéal pour les peaux jeunes, délicates, sensibles, et pour toutes celles qui recherchent un maquillage léger.
Chez le spécialiste
DROGUERIE Kindler PARFUMERIE
Rue de l'Hôpital 9 - Tél. 5 22 69

Révolte dans le petit monde

LES ENFANTS RÉCLAMENT

Les buveurs de lait

— Dormir chacun dans notre berceau.
— Ne pas être embrassés par tout le monde.
— Etre entourés de silence et de calme.
— Ne pas être attachés avec des épingles.
— Dormir la fenêtre ouverte.
— Etre protégés des mouches par une moustiquaire à la fenêtre.
— Ne pas rester éternellement dans un « parc », comme oubliés.

La petite école

— Nous, les filles, des poches comme les garçons et des culottes assorties à nos robes.
— Nous, les garçons, être habillés confortablement sans trop de fantaisie.
— Etre écoutés sans moquerie perpétuelle.
— Tables et chaises à notre hauteur.
— Pas d'habits « du dimanche ».

Les moins de trente mois

— Ne plus entendre le langage « bébé ».
— Une armoire à jouets très grande.
— Des vêtements faciles à mettre.
— Ne pas être débarbouillés à la salive, même la nôtre.
— Des objets de table incassables et jolis.
— Savoir vite nos noms et adresse.

L'école primaire inférieure

— Des livres intéressants à la bibliothèque scolaire.
— Recevoir des réponses nettes : oui ou non, pas de « peut-être ».
— Pas de punitions retardées.
— S'il le faut, une fessée, jamais de gifles.
— Etre bordés par maman le soir.
— Ne pas porter les vêtements des aînés avant qu'ils soient mis à notre taille.
— Pas de devoirs pour le lundi.

L'âge ingrat

— Avoir un tiroir ou une boite qui ferme à clef.
— Apprendre à nager.
— Des chaussettes qui tiennent sans serrer.
— Un coin de pièce à nous et, si possible, notre chambre.
— Des lettres non ouvertes avant qu'elles nous parviennent.

Les grands

— Une bonne lampe de travail.
— Nous disputer entre nous sans que les grandes personnes viennent nous départager.
— Nos affaires personnelles de toilette et de travail.
— En voyage, notre valise.
— Des parents toujours de bonne humeur et toujours d'accord.

Les idées de Maryvonne

La requête des 20.000

Vous saurez rapidement de quelle armée, défensive et offensive, il s'agit. Un humoriste vient de stigmatiser la mentalité et les aspirations de ce grand nombre — sans cesse grossissant encore — de femmes d'aujourd'hui. Ecoutez cet homme d'esprit, Nathaniel Gubbins : Il n'y a que des folles pour employer toutes leurs matinées à courir d'un magasin de denrées alimentaires à un autre, et toutes leurs soirées à apprendre à ne pas les manger. » (« Sunday Express », 11 mars.)

Alors, vous avez deviné ? L'attente, l'impatience, les souhaits, l'espoir, les vœux de ces vingt mille femmes est de maigrir, de perdre du poids, de voir fondre leurs rondeurs des quatre points cardinaux, de pile et de face, de recouvrer et de conserver leur ligne (à pêche, si possible, et pas plus grosse). Leur espoir futile et général, à toutes ces électrices et élues du peuple, à ces filles, mères et grands-mères d'Albion, c'est de suivre avec zèle, avec rage, puis avec succès le régime que leur donnent les conseillères à la T.V. Ces deux majuscules désignent aujourd'hui la télévision, si vous l'ignoriez. En effet, des dames bien dodues s'exposent régulièrement à la vue des auditrices-spectatrices ; ayant adopté une alimentation destinée à leur faire perdre toute graisse, ces « héroïnes » sauront prouver, de semaine en semaine, devant l'écran minuscule, l'excellence, non pas de ce qu'elles absorbent, mais de ce à quoi elles renoncent... Car nous tombons d'accord : parler est bien, montrer est mieux. Même et surtout si l'on montre toujours moins, par suppressions triomphales de rondeurs archaïques...

Et voyez ces nigaudes : elles dépensent des montagnes d'énergie pour maigrir et s'amenuiser alors que, mon Dieu, les hommes ne tiennent guère aux maigrichonnes et aux terrains plats ; pas plus les hommes d'Angleterre que les autres, à lire leurs protestations, leurs commentaires ironiques et leurs moqueries bien lancées dans le clan féminin. Elles déclarent, ces vingt mille stupides choses, une guerre de plus ; elles n'en mourront pas toutes, mais toutes en sont atteintes. C'est ainsi, depuis que la T.V. a pris, on peut le dire, l'offensive contre cet ennemi No 1 de la silhouette mince, seul bonheur féminin, paraît-il (!), la graisse superflue, les terrifiants et humiliants bourrelets, les rondeurs repoussantes...

Chapeaux ultra-parisiens pour la grande parade de Pâques à New-York

Avec « le Rond-Point des Champs-Elysées », « la Tour Eiffel », « Notre-Dame » et vingt autres monuments ou promenades de la capitale, « la Seine à travers Paris » s'est trouvée en quelques heures de vol transplantée en plein centre de New-York, dans la Cinquième avenue. C'est un avion d'Air-France qui fut l'auteur de ce miracle.

Avant de prendre place à bord du « Constellation » France - Amérique du nord, les différents quartiers de Paris (ou plutôt les chapeaux fantaisiste les représentant, et qui sont l'œuvre des petites mains des plus grandes modistes françaises) ont été présentés à un jury. Composé de Mme Blanchat, présidente de la Fédération de la mode parisienne, Mme Alexandre Debray, présidente du comité du bimillénaire de la Ville de Paris, Mme Faye Emerson, vedette de la télévision américaine, et ex-femme d'Eliot Roosevelt, Mme Gélis, secrétaire générale de l'Association de la presse étrangère et notre collaboratrice, et Mme Ingrand, femme du commissaire général au tourisme, ce jury a accordé son premier prix à la création ayant pour nom « La Seine à travers Paris ».

Ce sont les midinettes américaines qui ont profité du travail de leurs collègues françaises. Et les monuments de Paris se sont promenés sur leur tête, dans la Cinquième avenue, à New-York, le jour de la « Grande parade de Pâques » !

Le choix sur présentation au rouleau est recommandé
pour les
PAPIERS PEINTS
qui s'achèteront de préférence chez le spécialiste
M. THOMET
ECLUSE 15 - NEUCHATEL
Papiers pour meubles anciens et pour chambres d'enfants

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot - Epancheurs 2, Neuchâtel
UN CORSET de qualité !
UN CORSET qui vous dure
UN CORSET qui vous donne satisfaction !
s'achète chez nous !
5 % Timbres S. E. N. et J.

Les bonnes recettes de Siffolo

LE PLAT DE RÉSISTANCE
Croûtes au foie

Prendre 4 minces tranches de pain, 4 tranches de lard, 4 tranches de foie de veau, 4 œufs, 3-4 cuillerées de farine, du sel, 50 gr. de beurre, un peu de sauce de rôti et de l'eau.

Cuire rapidement les tranches de pain dans le beurre, mettre sur une assiette et disposer dessus les tranches de lard rôties. Etendre dessus les tranches de foie rôties et garnir chacune d'elles d'un œuf au plat. Arroser avec un peu de sauce de rôti.

Servir du chou-fleur, des épinards et de la salade avec ces croûtes au foie.

LE DESSERT
Mille-feuilles

Cuisez au four des bandes de feuilletage coupées régulièrement de 30 cm. de longueur sur 10 cm. de largeur et piquées sur toute la surface avec une fourchette (four réglé à Sup. 3, Int. 3, coulisse du milieu pour l'électricité). Une fois les bandes cuites, mais pas trop colorées, aplatissez-les légèrement et laissez refroidir. Recouvrez une de ces bandes de crème pâtissière ou de confiture. Surmontez-la d'une seconde bande cuite et étendez par-dessus une couche de glace à tourte (sucre de glace délayé à l'eau tiède parfumée à votre choix). Laissez sécher et coupez des tranches comme pour des bâtons glacés.

Cinq conseils pour faire le thé

Selon les Anglais, le thé ne peut être bien préparé qu'en suivant les cinq règles suivantes :

1. Chauffer la théière en la rinçant à l'eau bouillante.
2. Mettre une mesure de thé par tasse (4 tasses 8-10 grammes de thé pour un demi-litre d'eau).
3. Verser sur le thé de l'eau fraîchement bouillie.
4. Laisser infuser cinq minutes, de préférence sous un couvre-théière.
5. Remuer le thé avant de le servir pour faire ressortir tout son arôme.

SACS DE DAME
élégants et pratiques
Créations - Réparations
Jacques Jutzeler
CUIRS ET PEAUX
HOPITAL 3 NEUCHATEL

Le modèle exclusif
vous est offert par
R. M. CORNAZ
Salon de modes
Seyon 3 - Neuchâtel - 1er étage
Tél. 5 28 15

Toujours les dernières créations
Spécialités de corsets
Mme Havlicek-Ducommun
La plus ancienne maison de la place
Timbres E. N. 5 % - Rue du Seyon
Tél. 5 29 69
~~~

Le vieux papier est de nouveau nécessaire

Aidez à le récupérer !

Pour vous faciliter
les nettoyages du printemps
employez

PARQUET 9

le produit qui nettoie

Sans peine
Sans paille de fer
Sans poussière

d'une façon parfaite
PARQUETS ET LINOLÉUMS
BOUTEILLES à Fr. 1.50

DROGUERIE Kindler PARFUMERIE
Rue de l'Hôpital 9 - Tél. 5 22 69

FIDELIS

la poudre à lever fidèle qui ne rate jamais

Dans tous les bons magasins

N. H. SCHMIDT & Co - NEUCHATEL

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS
A LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »
pour le
deuxième trimestre de 1951

Nous invitons les personnes dont l'abonnement était échu le 31 mars, à bien vouloir le renouveler, en utilisant le bulletin de versement qui leur a été remis récemment.

PASSÉ LE 10 AVRIL, le montant des abonnements non renouvelés sera prélevé par remboursement postal.

Prix de l'abonnement jusqu'à fin juin 1951
Fr. 7.20

Compte postal IV. 178
Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »

POISSONS
frais

Truites de rivière
Perches et filets
Filets de vengerons
Brochets - Soles et filets
Cabillauds - Filets de dorsch
et filets de dorsch panés
Moules - Filets de harengs
Escargots au beurre pur

LEHNHERR
FRÈRES
Trésor Tél. 5 30 92

La belle saison approche...

Seuls, des verres colorés de 1er choix et corrigeant votre vue de distance, vous donneront satisfaction.

Adressez-vous à :

Reymond & Comminot
OPTIQUE MÉDICALE
NEUCHATEL
RUE DE L'HÔPITAL 17

Il faut enseigner la musique aux enfants

« Klang ist Ruhe »
Fritz-Hans Rehbold.

Chez les Grecs la musique jouait un rôle essentiel dans l'éducation. Les anciens savaient que, mieux qu'aucune autre discipline, la musique pénètre jusqu'au plus profond de l'âme humaine pour en libérer et en exprimer les secrets.

Il pourrait sembler qu'à notre époque la musique reprenne sa place parmi les valeurs éducatives. On n'a jamais tant parlé de la musique pour les jeunes : initiation musicale par ici, jeunesses musicales par là, bébé-orchestre, émissions et concours radiophoniques, disques pour enfants ; les sociétés d'accordéon fleurissent et les maîtresses de piano sont légion.

~~~

Faisons silence un instant et tâchons de retrouver, au milieu de tout cela, la voix véritable et authentique de la musique.

L'ouïe est, de tous nos sens, le plus délicat, celui qui marque le plus intimement notre être inconscient ; c'est aussi celui que notre époque malmène le plus violemment. Peu de parents suspendraient dans une chambre d'enfant des images hautes en couleur et d'un réalisme effrayant, mais combien d'entre eux se soucient de ce qui frappe l'oreille des petits et les marque d'une empreinte ineffaçable. Les voix, les bruits, entendus par le bébé forment pour une large part la sensibilité de l'adulte. Réalisons-nous bien dans quel tintamarre vivent les enfants de chez nous ?

Un trait n'a de sens que par rapport à la blancheur du papier ; un son n'a de caractère que par rapport au silence. « Un son », qui pénètre une oreille attentive à en saisir la hauteur, le timbre, la longueur ; un son, puis deux ; une mélodie toute simple, qui plaît ; son rythme, sans la précision duquel, elle n'existe pas ; puis deux mélodies et plus marchant ensemble ; et voilà tout l'essentiel et le fondement de la musique.

~~~

Devant la simplicité de ces quelques notions qui renferment un monde, il vaut la peine de s'arrêter et de se demander si on peut appeler « musical » le développement de nos enfants de 12 ans qui parlent avec aplomb de tous les grands musiciens et de leurs œuvres, qu'une triste vulgarisation leur a, en effet, permis d'approcher, alors que ni leur oreille, ni leur âme n'y était préparée.

Jaques-Dalcroze a démontré le danger du piano ; demandons-nous combien d'enfants peuvent suivre par l'oreille les différentes voix du morceau qu'ils jouent et si leur science n'est pas faite d'une lecture intellectuelle des notes et d'un mécanisme des doigts plutôt que d'une véritable audition intérieure.

Que penser d'une initiation musicale s'adressant à des jeunes auxquels la base élémentaire fait défaut, parce que le « solfège » enseigné dans nos écoles n'est trop souvent qu'une pauvre caricature de ce que devrait être un enseignement de la musique digne de ce nom et confié à des maîtres compétents.

Quelle valeur musicale et pédagogique trouver dans le dressage en commun que représente un bébé-orchestre, visant à un effet d'ensemble avant que soit réalisée dans la détente, la souplesse et la tranquillité, la croissance individuelle, souvent lente, toujours délicate de la sensibilité musicale enfantine.

~~~

Faut-il parler encore de l'accordéon ? Pris isolément, ou jouant sa partie dans un orchestre, l'instrument est plein de charme, mais l'usage qu'on en fait actuellement témoigne d'un véritable retour à la barbarie. Un ensemble d'instruments n'a de sens que par la variété des timbres qui s'y harmonisent.

Parallèlement à la vogue des sociétés d'accordéonistes, on est obligé de constater une désaffection de la jeunesse pour le chant. Les jeunes ne chantent plus, ou chantent mal, et cela n'est pas étonnant car on ne le leur apprend plus.

Les mères ont-elles oublié le pouvoir inouï de la chanson dans l'éducation des tout petits ? Ne savent-elles plus chanter « Quand trois poules vont au champs », « Il pleut bergère... » ou « Compère Guilleri » pour commencer la journée sous un signe heureux, ou bien, en fin d'après-midi, lorsque la fatigue et l'énervement risquent de gâter l'atmosphère ? Le trésor de nos vieilles chansons est une source inépuisable de joie et qui mène l'enfant au cœur même de la musique. Tous les enfants aiment et peuvent chanter lorsqu'on a guidé leur oreille a reproduire un son juste ; la voix est le premier moyen d'expression, le plus précieux de tous, le plus naturel, le plus facile à employer, le plus universel. Mais pourquoi chanterait-on lorsqu'on a à profusion disques et radios qu'on peut même emporter avec soi en promenade ?

~~~

La musique nous adresse un avertissement catégorique, et solennel ; elle s'en prend à notre goût de la facilité, à notre agitation, à toutes les idoles modernes ; elle nous enseigne, à nous parents et éducateurs, que rien de grand, de vrai, de beau ne se fait dans la hâte et le bruit. Il y a des étapes à parcourir, il y a des conditions à remplir et rien de durable, rien de vivant ne s'obtiendra jamais autrement.

Laissons-nous parler ce langage et, à notre tour parlons-le à nos enfants, ils y ont droit.

M.-L. BONHOTE.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

L'exposition de peinture et sculpture de Fleurier

Notre correspondant de Fleurier nous écrit :

Des quatre jeunes peintres qui, actuellement, exposent à la Maison de paroisse, à Fleurier, Lermite, fixé depuis un certain temps à la Brévine, est celui dont l'envoi est le plus important.

La majorité de ses œuvres se rattache à un impressionnisme où dominent le vert — dans toutes ses gammes — les foncés et les gris. Chaque toile atteint ainsi à une pleine unité à laquelle est peut-être sacrifiée, par trop, la hardiesse des tons vigoureux.

Il se dégage, des tableaux de Lermite, un sentiment de grandeur et de charme imprécis. Ses sujets, tirés de sites régionaux, sont interprétés avec une grande liberté picturale.

Techniquement, toutefois, son « portrait d'une maison triste » — quelle virtuosité dans l'architecture ! — est d'une autre veine. « Sa chambre », aussi, l'une des choses les plus intéressantes avec « Le calvaire brévinien », œuvre maîtresse à laquelle Lermite a consacré pas moins de quatre années.

Ce « calvaire » est proche, à divers points de vue, du fameux « enterrement » de Courbet. Mais il en diffère en ce sens que le maître d'Ornans atteignit au chef-d'œuvre par la simplicité de son réalisme, tandis que Lermite se distingue — en conservant un rapport exact entre la forme et la couleur — par l'amertume et la violence d'un Daumier.

Edouard Jaquenoud, de Neuchâtel, qui expose pour la première fois dans notre canton, est un aquarelliste très sensible. Son envoi est tout spécialement apprécié du public dont on connaît la prédilection pour le réalisme coloré.

Cette faveur populaire ne serait pas signe de valeur si Jaquenoud ne connaissait toutes les ressources d'un art subtil, s'il ne les exploitait pas sans miévrerie ni fadeur dans ce genre romantique où d'autres, moins doués que lui — et moins probes — se complaisent trop souvent.

~~~

La peinture la moins accessible est celle de J. C. Reussner, un Fleurisan qui a travaillé avec André Lhote et Fernand Léger desquels il a subi une forte influence.

Son œuvre est intéressante par de nombreux côtés. Si seuls des liens ténus la rattachent à la réalité, elle est faite, en revanche, de réflexion et d'intelligence. A l'harmonie des lignes répond l'harmonie des tons qui atteignent dans « le portrait », par exemple un degré de perfection remarquable.

Qu'on ne s'y trompe pas. Le cubisme n'est pas facile. Il exige une discipline implacable. Qui le choisit au début d'une carrière, tel J. Cl. Reussner, peut être certain qu'il n'aura pas travaillé inutilement et que ce profit lui sera compté au moment de la pleine et entière maturité.

~~~

Pour moins importante que celle de ses collègues, l'œuvre de Claude Humbert est, elle aussi captivante. Cet artiste s'est spécialisé dans des illustrations en s'inspirant de Baudelaire, Daudet, Rilke, etc.

Enfin, la sculpture est, elle, de belle manière, représentée par Charles Reussner, de Fleurier, dont nous avons eu l'occasion de souligner à plusieurs reprises déjà, toutes les qualités. Celles-ci sont magnifiquement illustrées par ce grand échassier en bronze et des vasques qui mieux que tous commentaires témoignent de l'exceptionnelle valeur de celui qui en est l'auteur.

Disons encore que, dans l'exposition, une place a été réservée à une œuvre de Rouault, à un Cuno Amiet et à un Vlaminck ainsi qu'à quelques objets de céramique exécutés par M. Freddy Huguenin.

G. D.

LA MUSIQUE

★ Wanda Landowska vient de recevoir un parchemin de la Fédération nationale des clubs de musique des Etats-Unis, en hommage à son remarquable enregistrement de l'ensemble du « Clavecin bien tempéré » de Bach. La fédération, qui compte près de cinq cent mille membres, encourage depuis plus de cinquante ans les activités musicales aux Etats-Unis, ainsi que les échanges musicaux entre les Etats-Unis et l'étranger.

★ Duke Ellington et son orchestre se sont fait entendre au « Metropolitan Opera » au bénéfice de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur. Trois nouvelles compositions d'Ellington ont été données en première audition. Le programme comprenait également « Harlem », poème descriptif qu'il a écrit pour l'Orchestre symphonique de la « National Broadcasting Company ». C'est la deuxième fois que l'on entend du jazz au « Metropolitan Opera ».

LE THÉATRE

★ Marguerite Cavadaski créera prochainement à Paris, au Théâtre Hébertot, une pièce nouvelle de Gabriel Marcel : « Rome n'est plus dans Rome ».

LES LETTRES

★ Un document autographe de Dante Alighieri a été découvert à la bibliothèque du Vatican, par un savant d'origine russe, le professeur Theodor Riba, qui vit à Rome depuis plusieurs années. Il s'agit d'un manuscrit illustré se rapportant au purgatoire de « La divine comédie ».

BIBLIOGRAPHIE

UN LONG AMOUR
par John Sedges
(Edit. Stock, Paris)

Ce roman a rencontré un succès considérable en Amérique et dans tous les pays où il a été traduit. Il est vrai que son sujet ne saurait laisser indifférent : en épousant Margaret, Edward Seaton s'est juré que son mariage serait un mariage heureux.

Voici donc un roman de bonheur, quarante ans de vie conjugale dans une petite ville des Etats-Unis qui, comme le couple Margaret-Edward lui-même, connaîtra bien des joies et des vicissitudes.

Un lecteur a écrit qu'un tel ouvrage, rempli de pages délicates et d'observations fines, ne pouvait avoir été écrit que par un romancier de grande expérience. On a fait remarquer que le mari de Pearl Buck comme celui de Margaret était éditeur. Et le bruit a couru que l'auteur d'« Un long amour » n'était autre que la célèbre romancière.

L'ARCHE
par Raymond Tschumi
(Aux éditions du Chandelier, Bienne)

Pleine d'une poésie parfois hermétique sinon difficile à comprendre, mais aux visions souvent fulgurantes, cette plaquette de vers libres se signale par la recherche d'un verbe neuf, dans un style où les envolées sont rares, mais qui conduit l'idée ou qui cerne la vision avec bonheur sinon avec intensité. M. Tschumi s'y montre un poète sensible.

LES LIVRES

Visages de France (1)

Toutes les qualités de finesse, de probité, de courage, de sain réalisme aussi, qui caractérisent la vraie France, dont tant de romanciers cherchent à salir le visage, sont représentées dans le charmant roman de Jean Dufourt « Mes belles-filles dans mon jardin ». Manière virile, noble et saine d'envisager la vie.

« Comment admettre que le monde ne soit que cet immense asile de déments, d'obsédés sexuels, de névrosés, oscillant du stupre au meurtre que nos romanciers se délectent à peindre ? »

Jean Dufour, dont je cite ces quelques lignes, ne peut certes pas être accusé de « fabrication courante », ni de sentimentalisme, ni surtout de se vautrer dans la boue si chère à tant de ses contemporains qui nous invitent à y patauger en leur compagnie. Il n'est ni mièvre, ni sentimental.

« Mes belles-filles dans mon jardin » est le récit d'un vieil homme, un peu désabusé, mais si serein, touché par la maladie avant la vraie vieillesse, et obligé, après une vie active dans la grande ville, de se retirer à la campagne dans la vieille demeure familiale, vétuste certes, mais combien hospitalière. Ses réflexions sur lui-même, sur ses enfants et petits-enfants qui, l'été viennent se reposer et reprendre courage dans la vaste maison de famille, son contact avec ses ancêtres (qu'il sent vivre dans les aitres de la maison) avec gens et bêtes, avec la nature en général et son jardin en particulier, font de ce livre sans prétention un petit chef-d'œuvre qui vivifie comme eau de fraîche fontaine.

La langue en est belle, nette, sans fioritures ; beau parler français sans pédantisme, que ne dépare aucune de ces trouvailles surréalistes et autres si contraires au génie de la race.

On voudrait dire à la critique : n'y touchez pas, car une œuvre aussi fraîche ne saurait être que défloréé par le souffle de l'analyse.

Aussi ne veux-je y toucher que pour la recommander à ceux qu'agacent les lieux communs, les redites, le sentimentalisme, à ceux que les ordures rebutent et attristent... à ceux enfin qui cherchent dans la lecture un délassement sain, une interprétation vraie de la vie de tous les jours, avec ses peines et ses joies, le tout agrémenté d'une fine pointe d'humour.

M. JÉQUIER DE MONTET.

(1) Librairie Plon, Paris.

Intéressante initiative

Une pièce moderne jouée à Witzwil par des détenus

On nous écrit :

La direction de la colonie pénitentiaire de Witzwil avait invité dimanche dernier ses amis et les autorités judiciaires des cantons de Berne et de Neuchâtel à entendre une pièce jouée par quelques détenus en présence de leurs camarades. C'était là une innovation qui a suscité une certaine curiosité et qui a obtenu un succès complet.

Dans la chapelle de l'établissement, devant un nombreux public dont l'attention n'a pas faibli un seul instant, huit détenus, sous la direction du jeune pasteur Buser, ont donné le drame de Kaj Munk : Niels Ebbesen.

Kaj Munk est cet ecclésiastique et poète danois qui durant la dernière guerre, en 1944, a payé de sa vie son patriotisme.

Peu avant de mourir, il a écrit Niels Ebbesen, mettant en scène, en cinq actes, la révolte des Danois au XIVme siècle contre l'occupation étrangère du Jutland par le comte Gerhard de Holstein.

Le héros du drame, le paysan Niels, refuse d'abord par fidélité à la parole de Dieu de prendre les armes pour défendre son pays. Mais en présence des horreurs de la guerre et de l'invasion, il revient sur sa décision, il prend la tête de la révolte et il libère sa patrie.

Dans un décor très simple mais en des costumes fort beaux, les acteurs ont rendu avec une vigueur remarquable les scènes réalistes de cette tragique histoire. Niels en particulier et le père Lorenz ont trouvé en eux des interprètes habiles dont le jeu et les reparties ont provoqué une vive émotion.

Tous ceux qui ont assisté à cette « première » en garderont un très beau souvenir. Il y avait dans toute l'exécution de cette pièce, si actuelle et si forte dans sa simplicité, une réelle grandeur.

S. B.

Le revenu national en 1950

D'après un communiqué du Bureau fédéral de statistique, le revenu national net — c'est-à-dire le revenu national nominal moins les frais d'entretien de l'appareil de production — s'est élevé en 1950, selon une grossière estimation provisoire, à 17,400 millions de francs, montant dépassant de 400 millions celui de l'année précédente.

	Revenu national net en millions de francs		
	1948	1949	1950
Revenu du travail . .	10 400	10 100	10 200
Revenu d'exploitation .	3 800	3 600	3 800
Revenu net du capital .	3 450	3 300	3 400
Total . . .	17 650	17 000	17 400

Après avoir atteint un maximum en 1948, notre revenu a subi un recul qui a été compensé en bonne partie l'an dernier. Le fléchissement économique s'était accentué dans les premiers mois de la période en revue, mais le conflit coréen a renversé l'évolution. Un sensible accroissement de la demande sur le marché des biens de production et en partie aussi sur le marché des biens de consommation a rapidement entraîné une hausse notable des prix, particulièrement marquée, dans notre pays, pour les marchandises importées. Cette reprise au second semestre a permis de regagner largement, ainsi que le révèle le calcul du revenu national, le terrain perdu dans les premiers mois de l'année.

Le revenu du travail, qui englobe aussi les contributions sociales des employeurs et le revenu des militaires, a proportionnellement moins augmenté, par le fait que le taux des salaires et des traitements et les prestations sociales se sont légèrement accrus, mais que le degré d'occupation en revanche est demeuré inférieur au niveau de 1949.

Le revenu d'exploitation est remonté au chiffre de 1948. L'augmentation observée au regard de 1949 a profité surtout aux personnes exerçant une activité indépendante dans l'agriculture, le commerce et divers groupes de métiers.

Le revenu net du capital, composé des intérêts, des bénéfices des entreprises et du solde des revenus étrangers, s'est également élevé dans l'année en revue. Le revenu des immeubles s'est accru, les logements étant plus nombreux et les loyers plus hauts ; les autres sortes d'intérêts accusent une légère augmentation, car si le taux a baissé, le montant des capitaux est plus fort. L'accroissement du volume des exportations et le mouvement plus intense des affaires à l'intérieur du pays ont sans doute aussi exercé en général une influence favorable sur les bénéfices, bien que de multiples causes aient créé à cet égard des inégalités considérables entre les branches. Le solde des revenus étrangers n'a subi que des modifications minimes.

L'évolution du revenu national réel est d'un intérêt tout particulier, puisqu'elle révèle si l'économie s'est enrichie ou appauvrie. Le niveau des prix de 1950 étant inférieur à celui de l'année précédente, le revenu national réel s'est accru plus encore que le revenu national. Il apparaît donc que le revenu de notre économie — exprimé en quantités de marchandises — s'est élevé ; il a vraisemblablement atteint un niveau qui n'avait point encore été enregistré jusqu'ici.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Soirée de printemps de l'« Echo du Lac »

On nous écrit :

C'est samedi 31 mars, que l'Echo du Lac conviait à la Paix ses amis à sa soirée de printemps, ceux qui répondirent à son appel ne furent pas déçus de s'être déplacés. En effet, un programme bien varié était présenté.

Après trois morceaux joués avec la maîtrise que l'on connaît à l'Echo du Lac, sous la direction de leur toujours dévoué directeur M. G. Mentha, le fantaisiste Milord dérida les plus moroses par ses chansons et ses blagues. Une comédie en un acte, « Le coup du lapin », très bien interprétée par les Gais Lurons, remporta également un beau succès et les jeunes acteurs furent amplement applaudis. Après une reprise du fantaisiste Milord, la société interprète une ouverture de Baumann, « Mignonette ». Ouverture de fanfare arrangée pour accordéon, celle-ci fut sans contredit le clou de la partie musicale, et toutes félicitations sont à adresser au directeur et à ses musiciens. C'est par une marche alerte due à la plume de M. G. Mentha que se terminait le programme.

Le sympathique orchestre Pierre Marin a conduit le bal dans une belle ambiance jusqu'au petit matin.

Chez les Vieux-Zofingiens

(sp) Les Vieux-Zofingiens de la ville et du Vignoble se sont réunis jeudi 29 mars en une dernière assemblée de l'hiver, sous la présidence de M. Jaques-H. Clerc, à Neuchâtel.

Ce qui donnait un relief tout spécial à cette assemblée de l'hôtel DuPeyrou, c'est la causerie vivante de M. Bernard Jeanneret, un Neuchâtelois qui fut longtemps pasteur à Courseulles-sur-Mer dans le nord de la France et qui a vécu l'invasion allemande avec ses paroissiens de Normandie dont il a partagé les souffrances. C'est là ce qu'il a raconté à ses collègues sous ce titre qui est tout un programme. « Souvenirs de l'occupation allemande et du débarquement allié dans la tête de pont d'Arromanches. »

Les droguistes neuchâtelois se réunissent à Neuchâtel

Sous la présidence de M. E. Walter (la Chaux-de-Fonds), l'assemblée générale de la section neuchâteloise a pris connaissance avec satisfaction du rapport du président du conseil de fondation qui relatait l'octroi de la subvention de l'Etat pour la construction de l'Ecole suisse de droguerie.

Sur proposition de M. G. Perrin (Neuchâtel), l'assemblée a admis que les apprentis engagés soient soumis à un examen psychotechnique. A cet effet, il serait souhaitable que l'examen général soit complété par quelques tests supplémentaires propres à la profession de droguiste.

M. André Burkhalter (Neuchâtel) a donné une orientation sur les pourparlers avec le service sanitaire cantonal concernant la vente de spécialités pharmaceutiques dans les drogueries.

Communiqués

Une classe d'orientation professionnelle pour handicapés

Le 87 % des handicapés orientés et préparés à un métier au Repuis arrivent à gagner leur vie. Le 13 % d'échecs se compose presque uniquement d'infirmes qui se sont préoccupés trop tard de chercher un travail convenant à leur état.

Il est donc indispensable pour les handicapés physiques de commencer le plus tôt possible une activité pratique d'orientation professionnelle en suivant la classe spéciale de l'entraide aux jeunes par le travail, au Repuis, Grandson, dont la nouvelle année scolaire commencera le lundi 23 avril.

Soirée de l'Union commerciale à Beau-Rivage

Reprenant une vieille tradition, l'Union commerciale donnera samedi prochain 7 avril une soirée dansante dans les salons de Beau-Rivage. Le comité a voulu que cette soirée dansante soit un succès. Il s'est assuré le concours de la grande vedette parisienne Leo Spada que le public aura le plaisir d'entendre pour la première fois à Neuchâtel.

Le sympathique animateur du Tip-Top sera également présent. Cette soirée se passera sous le signe de la gaieté et la danse sera conduite par les musiciens habiles que sont les solistes de l'orchestre international Gus Washle.

Emissions radiophoniques

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, Charlie Kunz au piano. 12.46, inform. 12.55, une valse. 13 h., les joies du voyage. 13.10, la fille de Madame Angot, de Lecocq. 13.40, œuvres de Richard Strauss. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, évolutions et résolutions dans l'histoire de la musique. 17.50, flûte et piano. 18.20, la quinzaine littéraire. 18.50, une page de Szymanowsky. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15 inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, le grand prix du disque 1951. 20 h., le feuilleton radiophonique : l'affaire Verdier-Lemoine. 20.30, concert par l'orchestre du studio, direction Otmar Nussio. 21.30, le monde est petit. 22.30, inform. 22.35, Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., Toni Leutwiler et son orchestre. 12 h., courrier de Berne. 12.30, inform. 12.40, concert de musique légère. 14 h., recettes et conseils. 16.30, quatuor en la majeur, op. 30, de Chausson. 18 h., l'Orchestre de six heures. 18.40, dans un cabaret de Montmartre. 18.55, Ohé ! Paris. 19.30, inform. 19.40, quelques pages de Lortzing, Mozart et Weber. 20 h., Der Prozess um des Esels Schatten. 22.05, une demi-heure avec Michael Mann et Y. Menuhin. 22.35, danses slaves, de Dvorak.

La plus jolie tenue d'intérieur !

La blouse-boléro

Tablier-jupe

en cretonne pur coton, grande forme avec larges bretelles, impression nouvelle, fond bleu, turquoise, fraise, marine ou noir

42-46 48-50

10.80 11.80

BOLÉRO deux pièces

cretonne pur coton, nouvelle impression en bleu, turquoise, fraise, marine ou noir/blanc

Grandeurs 40-48 50

19.50 21.50

TABLIER-BLOUSE

en cretonne pur coton, impression à petits dessins, nouvelle façon, manches courtes, en fraise, turquoise, bleu et marine

Grandeurs 42-48 50

18.80 19.80

Tablier à bretelles

en cretonne pur coton, impression à petits dessins, grand modèle, en fraise, turquoise, bleu ou marine

8.90

BOLÉRO deux pièces

en plissaline pur coton, impression nouvelle, façon moderne, en fraise, turquoise, bleu ou marine

Grandeurs 40-46 48-50

21.50 22.50

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

Pour les dames fortes, nous avons un choix complet de tabliers-blouses, boléros jusqu'à la taille 52

Pour les commandes par poste, prière de mentionner les tailles et teintes désirées

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Magnifique choix de
TABLIERS-ROBES-BOLÉROS
en plissaline haute nouveauté
Une visite à notre rayon s'impose

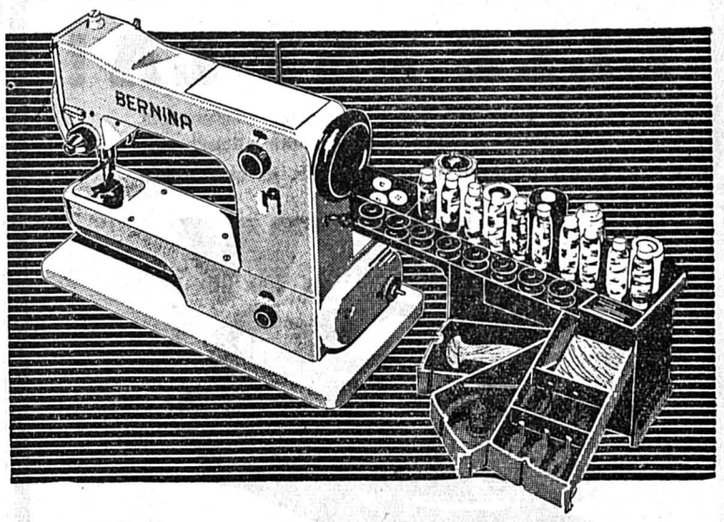

Fiez-vous à BERNINA
vous achèterez à coup sûr

Car BERNINA fabrique des machines à coudre depuis 60 ans. Donc, celui qui veut acheter *à coup sûr* portera son choix sur BERNINA qui a fait brillamment ses preuves.

BERNINA

est la machine à coudre la plus demandée en Suisse.

Faites-vous présenter la BERNINA (sans engagement) ou demandez les prospectus gratuits en utilisant le bon ci-dessous.

Seul le représentant BERNINA possède l'expérience pratique que confère une longue activité au service des machines portables zig-zag. En vous adressant à lui, vous aurez la certitude de recourir aux services d'un spécialiste *hautement qualifié*.

BON Nom _____
Adresse _____ 259

A envoyer à

H. WETTSTEIN, NEUCHATEL
Seyon 16 - Grand-Rue 5 - Téléphone 5 34 24

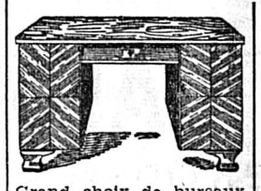

Grand choix de bureaux ministre depuis
Fr. 210.–
chez
Meubles G. Meyer

Vous ferez des économies
en achetant tous vos produits pour les nettoyages de printemps aux magasins Meier S. A. Membre Uségo.

Moyennant un payement de
Fr. 5.–
par semaine, je vous livre un TAPIS pure laine ou une DESCENTE DE LIT. Qualité lourde. Demandez tout de suite des échantillons. Pas de magasin. Envois dans toute la Suisse.
G. Santi, ZURICH
Claridenstrasse 25
Tél. 25 40 61

A vendre moto
« JAWA » 250
modèle 1948, ayant très peu roulé. S'adresser : Auvernier 117, dès 18 h.

CUIRS G. Tresset ET PEAUX
CHAVANNES 4
Toutes fournitures pour chaussures et leur entretien

« DKW »
Luxe 1940, décapotable, en parfait état, à vendre. Echange possible avec moto. Tél. 8 16 85.

A vendre beaux plants greffés, longs pieds, chasselas 3309. S'adresser à Georges Vouga, Petit-Cortaillod. Tél. 6 43 44.

Occasion à saisir : excellent
piano
brun, à vendre, en parfait état, belle sonorité, beau meuble, format moderne, 550 fr., rendu sur place. Bulletin de garantie par expert diplômé. Mme R. Visoni, Jardinière 13, Téléphone (039) 2 39 45, la Chaux-de-Fonds.

LE COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS

Terreaux 7 (1er étage) - Neuchâtel
Téléphone 5 40 50

offre un beau choix

de papiers suédois et hollandais

DÉCOLLETÉ DAIM BLEU **Fr. 35.80**
EN BLANC . . . . . **Fr. 32.80**

SANDALETTE EN DAIM NOIR
Fr. 29.80
(icha compris)

Chaussures J. Kurth S.A.
NEUCHATEL

Qui calcule ! qui veut économiser ! qui veut un beau mobilier !
va directement chez
Meubles G. Meyer
la maison qui a la vogue
St-Honoré et St-Maurice
Fbg Hôpital 11
Arrangements de payements sur demande

A vendre
accordéon « Hohner »
norma I, avec housse, 120 fr. Malherbe, Ecluse 12.

AVIS
Toutes les ménagères sont invitées à faire un essai de notre crème sandwich truffée « Le Parfait », à 70 c. la boîte. Elle est parfaite...
Magasins MEIER S. A. Membre Uségo.

A vendre bonne
VACHE
indemne de tuberculose, fraîche vêlée. Prête et reportante. Facilité de paiement. René Brasey, Cugy (Fribourg).

Moto « A.J.S. »
modèle 1950, 500 TT, roulé 5500 km., fourche télescopique, suspension arrière, siège arrière. Prix intéressant. Facilités de paiement pas exclues. — Faire offres à P. E. 575 au bureau de la Feuille d'avis.

Tempête sur l'Asie ! !

Entourages de divans encore toujours depuis
Fr. 145.–
chez
Meubles G. Meyer

Pour pêcheur
A vendre filets maille 28 mm., 30 mm. et 32 mm. et filets de lève 32 mm., neufs, filets 50 mm. en coton, 60 mm. en fil, neuf, 40 berfous neufs, challame et bâton. Très avantageux. — Demander l'adresse du No 557 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre d'occasion
mobilier de salon Louis XV, bureau de dame, commode, armoire, gramophone et divers. S'adresser rue Louis-Favre No 32 Neuchâtel. Téléphone 5 59 38.

Facilités de payement
Nous vendons tout ce qui concerne le **vêtement homme, dame, enfant. Trousseaux - Rideaux - etc.**
Demandez la visite de notre représentant qui se fera un plaisir de vous faire voir nos collections.
N. DONZÉ, Charrières 5
la Chaux-de-Fonds
Représentant de Royal, S. à r.l.

MOTO
Belle occasion « Royal Enfield », 350 latéral, équipement « Bosch », en parfait état, à céder bas prix. R. Moreillon, Suchiez 6, Neuchâtel-Vauseyon.

Mon divan-lit réduit
... pour le salon ... pour la salle à manger ... pour chambre d'enfant ... avec coffre à literie, deux galeries mobiles, deux coussins au dossier, son prix ... encore Fr. 318.—, tissu compris. Un superbe meuble pratique qui ne devrait manquer dans aucun ménage et que vous pouvez obtenir par mensualités de Fr. 30.—.
Meubles G. Meyer

Bécas, véritable
— soupe anglaise à la tortue —
— 4 à 8 assiettes
Zimmermann S.A.

A vendre joli
POTAGER
à deux trous, avec bouilloire, marque « Sarina », à l'état de neuf ; un petit char à pont et un clapier moderne. S'adresser à Edouard Leuba, Collège 31, Boudry.

Pour cause de double emploi, à vendre une
auto « Rover »
1950, état de neuf. — S'adresser à M. Ch. Stierer, Brévards 9, Neuchâtel.

A vendre
POUSSETTE
beige, 80 fr., ainsi qu'un parc, neuf, 17 fr. S'adresser à M. Bieler, Saint-Nicolas 22. Tél. 5 56 65.

A vendre une
poussette
« Wisa-Gloria ». S'adresser Rocher 24, 1er, à gauche.

A vendre une
tente de camping
trois à quatre places et un matelas pneumatique. Téléphoner au 5 51 13.

A vendre
VOILIER
dériveur, ponté, quatre places. Prix intéressant. Offres à Mme Walther Rufener-Pérusset, Plaisance 5, Yverdon.

FIANCÉS
Bien calculer...
Bien choisir...
C'est acheter chez
Elzingre ameublements
AUVERNIER
Maison fondée en 1917
Belles chambres à coucher
en bouleau depuis **950.-**

ENFIN !
La beauté à la portée de toutes les femmes !
grâce aux prix étonnamment bon marché que pratiquent les produits de première qualité

Elisabeth Post

Toutes les sortes de crèmes en pots de . . . . . Fr. 2.45
Les laits, toniques, eau de toilette, à . . . . . » 3.45
Les rouges à lèvres complets, à » 3.75
Enfin les poudres, à . . . . . » 1.45
(+ impôts)

Voyez plutôt le succès sans précédent qu'ils remportent actuellement au rayon de parfumerie de la

PHARMACIE ARMAND
Hôpital 2 *Neuchâtel* Tél. 5 57 22

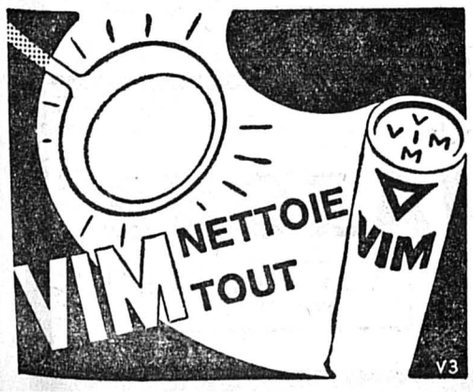

ELLE EST LÀ !

Avant d'acheter, venez apprécier son confort, sa tenue de route et son moteur silencieux.

Taxes minimums pour impôts et assurances.

DKW

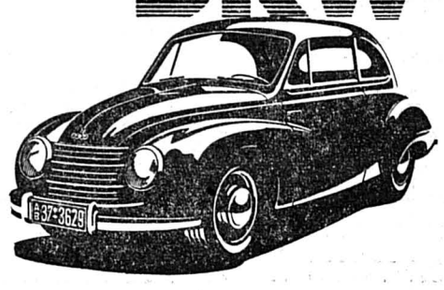

AGENCE R. WASER

GARAGE DU SEYON

Service jour et nuit.

Maison des Amies de la jeune fille

PROMENADE-NOIRE 10, rez-de-chaussée

COURS DE FRANÇAIS

COURS DU SOIR : une leçon par semaine. Degrés inférieur, moyen, supérieur.

COURS DE L'APRÈS-MIDI : deux leçons par semaine, trois degrés également.

COURS DE COUTURE

CONFECTIONS - TRANSFORMATIONS

INSCRIPTIONS : jeudi 12 avril, à 20 heures
Promenade-Noire 10, rez-de-chaussée
Téléphone 5 55 51

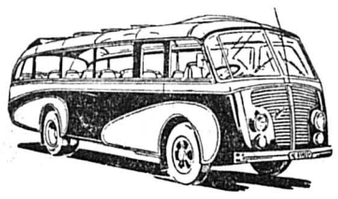

DIMANCHE 8 AVRIL

Foire de Bâle

Prix : Fr. 14.— par personne

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTIONS
Schweingruber & Walter
GENEVEYS-SUR-COFFRANE TÉL. 7 21 15

A & M

SALLE DES CONFÉRENCES

Vendredi 6 avril, à 20 h. 30

Grand concert

par les

Petits Chanteurs de la Côte d'Azur

Sous le patronage officiel du gouvernement français

AU PROGRAMME : Oeuvres religieuses et modernes de Fr. Poulenc, Caplet, Fauré, Ibert, Rabaud, Roget, Cl. Arrieu, etc. — Chansons mimées

Prix des places : Fr. 1.80 à 5.75 - Réduction aux élèves
Location : « AU MÉNESTREL », tél. 5 14 29

Cours accélérés de commerce

ECOLES TAMÉ

de 4-6 mois, avec **DIPLOME FINAL** de secrétaire commercial, de commerce ou de comptable correspondant. **(PAR CORRESPONDANCE EN 12 MOIS.)** Prolongation gratuite, si nécessaire, jusqu'au succès définitif. **PETITES CLASSES.** Prospectus gratuit.

ECOLE TAMÉ, NEUCHATEL, Concert 6, tél. 5 18 89, Lucerne, Zurich, Saint-Gall, Fribourg, Bellinzone, Sion.

PIVOTAGES

Fabrique conventionnelle entreprendrait encore quelques séries de pivotages d'échappements, qualité barrage, travail garanti, livraison rapide.

Adresser offres écrites à S. A. 544 au bureau de la Feuille d'avis.

RACCOMMODAGES

en tous genres, travail soigné. Stand 15, Peseux, tél. 8 18 94.

MAGNIFIQUES VOYAGES

accompagnés en autopullman

23 avril - 16 mai — 16 jours
ESPAGNE - ANDALOUSIE
Barcelone - Valence - Grenade - Séville - Madrid - San Sebastian
tout compris Fr. 810.—

14 - 23 mai — 10 jours
BARCELONE - MAJORQUE
tout compris Fr. 445.—

30 mai - 14 juin — 16 jours
Le nouveau circuit sensationnel
YOUGOSLAVIE - DALMATIE
Zagreb - Belgrade - Sarajevo - Dubrovnik - Split - Trieste
tout compris Fr. 760.—
Demandez programmes détaillés et calendrier illustré avec voyages dans divers pays

AGENCE DE VOYAGES
WYSS FRÈRES S.A., SOLEURE
Tél. (065) 2 40 63

Bibliothèques vitrées ou étagères à livres

Grand choix chez

Meubles G. Meyer

Tempête sur l'Asie ! !

COMMERCES ET INDUSTRIES

tous genres sont demandés. Agence DESPONT, Ruchonnet 41, Lausanne.

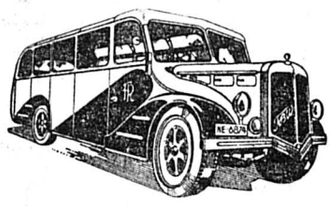

DIMANCHE 8 AVRIL

Bâle

Foire d'échantillons

Départ : 7 heures — 13 fr.

Inscriptions et renseignements :

AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
ou **Papeterie Bickel & Cie** Tél. 5 10 75

Une PERMANENTE

A FROID OU « JAMAL »

bien exécutée

sans abimer vos cheveux

SALON DE COIFFURE
Frédy Hess
Saint-Honoré 14
Neuchâtel
Tél. 5 41 91

Pour les travaux du

PRINTEMPS

consultez-nous

COULEURS
VERNIS
PAPIERS
PEINTS

chez le spécialiste

M. THOMET

ECLUSE 15

A vendre quelques

machines à coudre

d'occasion, bien revisées et livrées avec garantie, de Fr. 70.— à Fr. 350.—. Facilités de paiements.

H. Wettstein, Seyon 16, Grand-Rue 5, tél. 5 34 24.

AVIS DIVERS

En vue de la reprise d'un petit domaine, particulier cherche

2000 à 3000 fr.

Garantie. Intérêts élevés; remboursement à convenir. — Adresser offres écrites à G. B. 559 au bureau de la Feuille d'avis.

Impôts 1951

Personne qualifiée se charge volontiers de remplir vos déclarations chez vous. Se rend à domicile dans n'importe quelle localité. Discrétion d'usage. S'adresser à case postale 8, Neuchâtel 7.

Stauffer

Horloger de précision

répare bien

Atelier et magasin
St-Honoré 12
Tél. 5 28 69
NEUCHATEL

Modernisez à peu de frais en échangeant vos vieux meubles contre des neufs à votre goût. Choix énorme... première qualité... à prix très bas...

Meubles G. Meyer

Arrangements de payement

Pour tous les travaux concernant

remontage de meubles rembourrés de styles et modernes, remontage de literies, fourniture et pose de rideaux et stores

Adressez-vous en toute confiance à

A. Vœgeli & fils

TAPISSIERS - DÉCORATEURS
Quai Philippe-Godet 4 - Tél. 5 20 69

Pour vos **RÉPARATIONS DE RADIOS**

adressez-vous à

William BOÉCHAT radio-électricien
Monruz 5 - Tél. 5 58 72

(Deviens ce que tu peux être)

ÉCOLE SIMMEN

Tertre 2
Tél. 5 37 27
NEUCHATEL

TOUS PROGRAMMES SCOLAIRES

(Primaire - Secondaire - Gymnase)

Langues - Enseignement par petits groupes

Internat pour jeunes gens - Externat pour jeunes gens et jeunes filles

---

Fiancés dès maintenant vous mettre en ménage en achetant votre mobilier à **crédit** chez

Meubles G. Meyer

Saint-Honoré
Saint-Maurice
Fbg Hôpital 11
NEUCHATEL

Demandez une offre sans aucune obligation d'achat

Pour vos **réparations** de **bijouterie d'orfèvrerie** adressez-vous à

H. VUILLE
horloger - bijoutier
vis-à-vis du Temple du bas
NEUCHATEL

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LÀ

Crée
Construit
Transforme

ACTIVIA
Tél. 5 51 68

Le spécialiste de la radio

Radio Mélody
Pommier Flandres 2 - Neuchâtel

Réparation - Location - Vente
Echange de tout appareil

Se rend régulièrement dans votre région

Stoppage artistique

Stoppage invisible

sur tous vêtements, habits militaires, couvertures de laine et nappages. Livraison dans les 24 heures.

Mme LEIBUNDGUT

Temple-Neuf 22
(Place des Armourins) NEUCHATEL Tél. 5 43 78
Expéditions à l'extérieur

Vélos

Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations

G. CORDEY

Place Purry 9 - Ecluse 29 - Tél 5 34 27

R. KESSLER
AUTO-MOTO-ÉCOLE
NEUCHÂTEL-ORANGERIE 4 - TÉL. 5 44 42
SAINT-BLAISE-GARAGE VIRCHAUX & CHOUX

Le menuisier

MENUISERIE
JÄMES SYDLER
travaux de bâtiments
Tél. 5 41 68

ATELIER: Crêt-Taconnet 44. DOMICILE: Parcs 6 a

APOLLO

→ **DÈS AUJOURD'HUI à 15 h. et 20 h. 15** ←

Vendredi, mardi et mercredi : MATINÉES à 15 heures
Samedi et dimanche : MATINÉES à 14 h. 45

« Inconstante... mais fidèle ! »

GAMMA-FILM - LAUSANNE

LA PLUS AUDACIEUSE, LA PLUS FASTUEUSE AVENTURE D'AMOUR

d'après le roman de CECIL St-LAURENT

Caroline Chérie

avec

MARTINE CAROL

dans le rôle de « CAROLINE »

et

ALFRED ADAM	NADINE ALARI
JACQUES BAUMER	YVONNE DE BRAY
PAUL BERNARD	MARIE DEA
JACQUES BERNARD	CATHERINE FONTENAY
JACQUES CLANCY (de la Comédie-Française)	GERMAINE KERJEAN (de la Comédie-Française)
PIERRE CRESSOY	SOPHIE LECLAIR
JACQUES DACQMINE	JANE MARKEN
RAYMOND SOUPLEX	CLAIRE OLIVIER
JACQUES VARENNES	MARCELLE PRAINCE

Adaptation et dialogues de JEAN ANOUILH
Réalisation de RICHARD POTTIER
Musique de GEORGES AURIC

Moins de 18 ans non admis

LOUEZ D'AVANCE s.v.p. — TÉL. 5 21 12

ATTENTION ! Vu la longueur du film, le spectacle débutera à **20 h. 15** précises

FAVEURS ET RÉDUCTIONS SUSPENDUES

En 5 à 7

Samedi et dimanche, à 17 h. 30
Lundi, à 15 h.

Une sensationnelle aventure dans la jungle

LE SECRET DE L'AMAZONE

avec

TOM NEAL - CAROLE MATHEWS - CAROLE DONNE

VERSION ORIGINALE SOUS-TITRÉE

L'esprit dans lequel est donné l'enseignement au Gymnase et à l'Ecole normale réorganisée

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La section pédagogique du gymnase cantonal recrute ses élèves dans le Val-de-Ruz, la Béroche et le district de Neuchâtel. Il n'y a pas d'examens d'admission, la promotion aux écoles secondaires étant considérée comme suffisante. Les difficultés accrues du programme n'ont pas rebuté les candidats, au contraire.

De plus en plus, les études gymnasiales sont accessibles à tous les élèves capables. Le seul critère considéré, à côté d'un discret et rapide examen de la situation économique de la famille qui a demandé une bourse, est l'aptitude de l'élève, jugée au cours d'un premier trimestre d'études.

Les futurs normaliens ont les mêmes professeurs que les gymnasiens

Depuis 1949, l'effort a tendu à amener la section pédagogique au même niveau « culturel » que les autres sections. L'ancien complexe d'infériorité que faisaient les candidats au brevet d'instituteur a disparu puisque dans les trois sections les cours sont donnés par le même corps enseignant.

Dans la section pédagogique, la langue maternelle occupe une place considérable. Au début, l'accent est mis sur l'orthographe et la grammaire, puis il se déplace régulièrement pour qu'une place de plus en plus importante soit accordée à la formation littéraire de l'élève.

L'allemand, par ailleurs, a pris de l'importance. Car, dans les écoles de villages, c'est l'instituteur lui-même qui est chargé d'enseigner la langue de Gœthe.

Dans les disciplines scientifiques, on fait appel constamment à l'observation personnelle du gymnasien et, aussi souvent que cela est nécessaire, le laboratoire complète les cours théoriques. (On a vu que c'était là une orientation commune aux trois sections.)

Suivant ses goûts, l'élève peut en outre opter soit pour l'étude d'une autre langue (anglais ou italien) ou un complément de matières scientifiques.

Les disciplines considérées ailleurs comme secondaires (musique, dessin, travaux manuels, écriture) sont pour la section pédagogique des branches préprofessionnelles. Elles n'ont donc pas seulement un caractère récréatif. La culture musicale est particulièrement poussée. En plus des leçons d'harmonie et de la participation à la chorale, chaque élève est tenu d'apprendre à jouer d'un instrument. Des professeurs de piano et de violon sont à la disposition de ceux qui n'ont pas commencé au « civil » avec d'autres maîtres de musique. C'est là une remarquable innovation.

André RODARI.

(A suivre)

LES SPORTS

L'assemblée des délégués de la Société cantonale neuchâteloise de tir a eu lieu dimanche à Corcelles

On nous écrit :

La température n'est certes pas encore assez élevée pour songer à ouvrir stands et cibleries, aussi est-il indiqué de fixer les assises annuelles des tireurs neuchâtelois au début du printemps.

C'est à Corcelles, en la salle des spectacles rénovée avec goût, sise au premier étage de la halle de gymnastique, que 225 délégués assistèrent, dimanche 1er avril, à l'assemblée ordinaire, présidée par M. Charles Schild, de Neuchâtel.

Après avoir souhaité une cordiale bienvenue aux invités et délégués, le président salua en particulier la présence des membres d'honneur, MM. Jean-Louis Barrelet, chef du département militaire, Edmond Guinand, conseiller d'Etat, Edouard Ledermann, de Fleurier, et le colonel Jules Turin, de Neuchâtel; parmi les invités, on remarquait M. Jules Guye, premier secrétaire au département militaire, et le capitaine Pillonnel, représentant les tireurs du canton ami de Fribourg.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président se fit un devoir de rappeler le souvenir du cap. Jules Mosset, de Cerlier.

Gestion, comptes et budget

Sans discussion et à l'unanimité, les rapports de gestion et comptes, celui de la commission de gestion et le projet de budget pour 1951 furent adoptés à l'unanimité des délégués qui représentaient 64 sections ; mentionnons que M. Arthur Ulli, au Locle, remplacera au sein de la commission des comptes M. Ch.-H. Leppert, dont le mandat est terminé.

Tirs en 1951

Indépendamment des tirs militaires, un championnat de groupes — vu le succès obtenu l'an passé — sera à nouveau organisé. Cette discipline comporte un tir de 12 balles sur cible décimale dont 10 comptent pour le classement. A cette occasion, et sur la même base, aura lieu un concours individuel institué également par la Société suisse des carabiniers, épreuve où la Société cantonale délivrera sa propre mention donnant droit à une prime.

Quant au concours fédéral de sections en campagne, où seules les armes d'ordonnance sont admises, il s'exécutera dans tout le canton les 9 et 10 juin (18 balles à tirer sur cible B).

En outre, des journées cantonales réservées exclusivement aux tireurs du canton se dérouleront à Fleurier les 23, 24, 30 juin et 1er juillet. Un appel spécial concernant une forte participation des sections est adressé aux délégués.

Match cantonal 300 et 50 mètres

Pour encourager le tir de match — au fusil (mousqueton) ou à la carabine, dans les trois positions — le comité cantonal a estimé qu'un nouveau règlement était nécessaire. Le projet envoyé aux sections et l'entrée en matière admise, il fut discuté en détail et adopté avec quelques modifications.

Cette année, ces compétitions auront lieu à Fleurier. La date n'est pas encore fixée.

Cours de jeunes tireurs

Il est particulièrement agréable de souligner les noms de deux jeunes tireurs qui ont obtenu le diplôme : Louis Duffet, des Verrières, et Gilbert Landry, de Saint-Sulpice. Qu'ils en soient vivement félicités.

Prescriptions concernant le tir libre

Les organes dirigeants de la Société suisse des carabiniers constataient depuis longtemps déjà que de nombreux citoyens, sur l'ensemble du territoire de la Confédération, parcouraient nos stands dans un but de lucre et cherchaient à ravir les premiers prix. Il a été décidé de ne plus admettre aux tirs dont la somme exposée est inférieure à 50,000 fr. les tireurs individuels d'autres cantons que s'ils sont domiciliés dans un rayon de 50 km. Il était nécessaire sans aucun doute de sévir, mais la solution ci-dessus indiquée n'est pas la bonne. Le comité cantonal a été invité par l'assemblée unanime à intervenir auprès des organes compétents.

Récompenses

Médailles de mérite et de maîtrise en campagne furent remises aux intéressés aux applaudissements des délégués, qui ont réitéré à tous ceux qui ont inscrit leur nom au palmarès des fidèles du tir leurs sincères félicitations.

Avant de lever ces assises annuelles, le conseiller d'Etat Jean-Louis Barrelet, fervent ami de nos tireurs, apporta aux délégués le salut du Conseil d'Etat. Il invita tout particulièrement les représentants des sociétés de tir de s'occuper des cours de jeunes tireurs et de les organiser en nombre. Le problème de la défense nationale a retenu l'attention de l'assistance et les tireurs furent remerciés pour leur dévouement.

Le président, M. Charles Schild, exprima au distingué magistrat les sentiments de gratitude des 12,600 tireurs du canton pour l'appui toujours si bienveillant qu'il leur témoigne, et l'hymne national termina cette assemblée.

FOOTBALL

Portalban - Cugy 3-2

(c) Dimanche, par un temps incertain, le F.C. Portalban recevait sur son terrain l'équipe du F.C. Cugy I. Ce match comptait pour le championnat de 3me ligue. Après un début de partie bien partagé, le F.C. Portalban a pris l'avantage en battant le F.C. Cugy par 3 buts à 2.

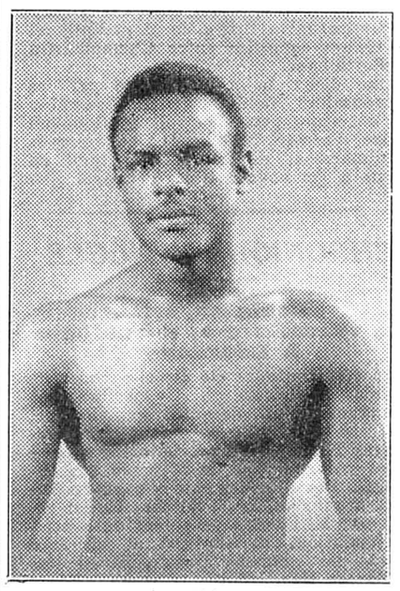

Le boxeur noir CHALONO qui rencontrera POISSON

vendredi 6 avril à la Rotonde

STUDIO Tél. 5 30 00

DERNIER JOUR

CENDRILLON

et

LA VALLÉE DES CASTORS

de Walt Disney

MATINÉE à 15 heures

ENFANTS ADMIS dès 6 ans

Soirée à 20 h. 30

Parlé français En technicolor

Faveurs et réductions suspendues

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les conséquences d'un vote de surprise au Palais-Bourbon

Le ministre de la France d'outre-mer va-t-il démissionner ?

PARIS, 5 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale, examinant mercredi après-midi le budget de la France d'outre-mer, a notamment entendu M. Frédéric Dupont (parti républicain de la liberté) qui s'est étonné que le « gouverneur de l'A.O.F. ait pu citer en correctionnelle des pères blancs pour avoir publié un compte rendu d'audience, que la presse diffuse habituellement sans être poursuivie ».

L'amendement de M. Frédéric Dupont portant réduction indicative de mille francs sur le chapitre concernant le traitement du ministre a été adopté par 241 voix contre 173, bien que M. François Mitterand, ministre de la France d'outre-mer, ait précisé qu'il s'agissait en l'occurrence d'un procès en diffamation dont le compte rendu est interdit par la loi française.

A la suite de ce vote, M. Mitterand a informé le président Henri Queuille de la réduction indicative adoptée et lui a fait part de son intention de démissionner au cas où les députés de la majorité qui ont voté cet amendement ne reviendraient pas sur leur attitude au moment du vote de l'ensemble du budget de son département. M. Mitterand se propose donc de demander à l'Assemblée que le vote sur l'ensemble puisse être interprété comme un désaveu de cette réduction indicative. Il insistera d'autre part auprès du Conseil de la république pour que le crédit soit rétabli.

Selon un député américain

L'Union soviétique disposerait d'ici peu d'un grand nombre de bombes atomiques

WASHINGTON, 5 (Reuter). — Avant le début d'un débat de deux semaines sur les questions concernant la préparation militaire, M. Carl Vinson, président du comité d'armement, a déclaré mardi soir à la Chambre des représentants que **d'ici peu, la Russie disposera d'une provision suffisamment grande de bombes atomiques, pour pouvoir déclencher une terrible agression aérienne sur les villes et les foyers américains, pour peu qu'elle le veuille.**

« L'Union soviétique n'écoutera qu'une nation dont les paroles sont soutenues par l'acier. Or, ici se trouve l'acier, ici se trouve la force, ici se trouve la voie pour empêcher le chaos économique et ici se trouve la réponse aux desseins soviétiques. Sans des troupes entraînées, la gigantesque production militaire des Etats-Unis serait inutile. Une limitation stricte de notre force militaire constituerait une entreprise à courte vue et sans aucun contact avec les réalités. »

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	3 avril	4 avril
Banque nationale	750.— d	750.— d
Crédit fonc. neuchât.	710.— d	710.— d
La Neuchâteloise, as. g.	960.—	960.— d
Câbles élec. Cortaillod	6200.— d	6200.— d
Ed. Dubied & Cie	940.— d	960.—
Ciment Portland	2125.— d	2125.— d
Tramways Neuchâtel	500.— d	500.— d
Suchard Holding S. A.	350.— d	360.— d
Etablissem. Perrenoud	510.— d	510.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.— d	103.— d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3½ 1942	104.25 d	104.25
Ville Neuchât. 3½ 1937	101.— d	101.— d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	100.50 d	100.50
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.25 d	102.25 d
Tram Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3 ¼ %	1938 101.— d	101.— d
Suchard 3%	1950 100.60 d	100.60 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourses de Zurich et de Bâle

OBLIGATIONS		3 avril	4 avril
3¼% Emp. féd.	1946	103.25 %	103.25 %
3 % Emp. féd.	1949	101.60 %	101.50 %
3% C.F.F. diff.	1903	104.40 %	104.40 %
3% C.F.F.	1938	101.10 %	101.— %
ACTIONS			
Union banques suisses		918.—	918.—
Société banque suisse		767.—	765.—
Crédit suisse		781.—	781.—
Réassurances, Zurich		5900.—	5900.—
Aluminium, Clippis		2320.—	2325.—
Nestlé Alimentana		1600.—	1618.—
Sulzer Frères S.A.		2180.—	2180.—
Sandoz S.A., Bâle		4130.—	4100.—
B. de j. Hoffmann-La Roche, Bâle		4490.—	4500.—
Royal Dutch		235.—	237.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 4 avril 1951

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.09	1.12 ½
Dollars	4.30	4.33
Livres sterling	10.90	11.10
Francs belges	8.30	8.40
Florins hollandais	98.—	101.—
Lires italiennes	—.62	—.65 ½
Allemagne	79.—	82.50
Autriche	14.50	14.95

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

Bluff ou réalité ?

L'Argentine vient d'annoncer, par la bouche de son président, le général Peron, qu'elle possédait désormais le secret atomique. La presse nord-américaine a aussitôt rétorqué qu'il pourrait bien s'agir d'un bluff « destiné à la consommation intérieure »...

Bluff ou réalité, le secret atomique de l'Argentine ? On s'en fera une idée plus précise en lisant cette semaine dans CURIEUX l'enquête que le premier hebdomadaire romand consacre à cette question.

Une nouvelle proposition russe à la conférence des suppléants

PARIS, 4 (A.F.P.). — L'ambassade soviétique fait connaître que la délégation soviétique a proposé hier à la conférence des suppléants un nouveau texte du premier point de l'ordre du jour.

Ce texte comprend la question des causes de la tension internationale en Europe, posée par les repésentants des trois puissances occidentales, ainsi que les questions de la démilitarisation de l'Allemagne et de la réduction des forces armées des quatre puissances, questions posées par la délégation soviétique. Ce nouveau texte comprend, en outre, un certain nombre d'autres propositions faites au cours des réunions des suppléants.

La délégation soviétique a exprimé l'espoir que sa nouvelle proposition ne trouvera pas d'objections de la part des autres délégations.

Le général Falkenhausen désavoué par Bonn

BONN, 5 (A.F.P.). — A la suite des déclarations faites par le général von Falkenhausen à son retour de Belgique, mettant notamment en cause MM. Paul-Henri Spaak et Pierlot, accusés par l'ex-gouverneur de la Belgique de n'avoir choisi l'émigration de Londres que « lorsque les autorités allemandes eurent décliné en 1940 leur offre de collaboration », la chancellerie fédérale publie un communiqué officiel dans lequel elle déclare que « le gouvernement fédéral s'est efforcé avec le gouvernement belge de régler le cas du général Falkenhausen, dans un esprit de compréhension réciproque. Le gouvernement fédéral, ajoute le communiqué, regrette la fausse note que constituent les dernières déclarations de ce général ».

Un jeune homme détourne plusieurs millions au ministère français des finances

PARIS, 4 (A.F.P.). — Un jeune employé du ministère des finances, âgé de 17 ans, vient d'être arrêté pour avoir détourné plusieurs millions de francs. Travaillant au service des titres au porteur, il avait effacé la mention « annulé » sur les coupons déjà perçus et les faisait encaisser une deuxième fois dans les bureaux de poste à Paris et en province, par sa maîtresse, elle-même âgée de 20 ans.

Grâce à ce fructueux trafic, le jeune garçon avait pu offrir un manteau de vison à la jeune fille et était allé passer un congé sur la Côte d'Azur. C'est pendant ce voyage que l'administration des finances s'aperçut des détournements, dont le montant exact n'a pu encore être évalué, mais qui s'élèverait à plusieurs millions de francs.

Nouvelles suisses

L'INCENDIE DE CHANDOLINE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La foule ne cessa d'affluer sur les talus, derrière l'usine, et sur la route de Nendaz d'où l'on a, sur l'intérieur de l'usine, une impressionnante vue plongeante. La halle ressemblait à présent, avec ses murs noircis, à un chantier de démolition, et ce spectacle était d'autant plus impressionnant que tout le paysage était ensoleillé. André MARCEL.

Un mort

SION, 4. — Un des blessés de l'incendie de Chandoline, André Delèze, célibataire, 29 ans, de Baar, commune de Nendaz, est décédé mercredi matin des suites de ses brûlures.

Deux aviateurs suisses font une chute en Haute-Savoie

Un mort, un blessé

SAINT-GERVAIS, 4 (A.F.P.). — Un avion de tourisme s'est abattu au Fayet, mercredi après-midi, à 300 mètres du terrain d'aviation. Le pilote, M. Roger Cavadini, 34 ans, imprimeur, Genevois, a été tué sur le coup. Son passager, M. Luc Deppeler, 32 ans, mécanicien-dentiste, Argovien, habitant Genève également, a été transporté à l'hôpital de Sallanches avec de graves fractures des jambes et de sérieuses blessures à la tête et au corps.

Les deux aviateurs étaient membres de l'Aéro-club de Saint-Julien-en-Genevois. L'accident serait dû à une perte de vitesse. L'appareil, un « R. A. - 151 », a été complètement détruit.

Vient de paraître :

« Les troubles urinaires d'origine prostatique »

du Dr A. Estèle

Cette brochure traitant de

l'Action des sels halogénés de magnésium sur la prostate

vous sera envoyée gratuitement sur demande à :

Saprochi S. A. **Genève**

Case Rive 76

L'attitude de Washington sur une éventuelle conférences des « quatre grands »

WASHINGTON, 5 (A.F.P.). — Le gouvernement américain a jugé le moment venu de donner des précisions sur son attitude en ce qui concerne une réunion future des ministres des affaires étrangères des « quatre grands ».

Dans le texte d'une émission de la « Voix de l'Amérique », représentant « fidèlement », selon le porte-parole du département d'Etat la position des Etats-Unis, le gouvernement américain déclare qu'il désire la réunion d'une telle conférence qui, dit-il, ne servira cependant la cause de la paix que si elle a véritablement pour but la discussion sincère des causes de tension existant dans le monde.

La déclaration américaine, qui revêt maintenant un caractère officiel, poursuit :

« Nous ne demandons pas aux Russes un accord (sur les termes de l'ordre du jour) fondé sur des termes trompeurs, qui pourraient les mettre dans une position désavantageuse au moment où se réuniraient les ministres des affaires étrangères, mais nous sommes déterminés à refuser d'autres termes trompeurs qui mettraient les Etats-Unis et leurs alliés dans une position désavantageuse à une telle conférence. »

M. Auriol à l'O.N.U...

NATIONS UNIES, 4 (A.F.P.). — M. Auriol, président de la République française, a offert, mardi soir, un dîner en l'honneur de MM. Lie, secrétaire général des des Nations Unies, et Entezam, président de l'Assemblée générale de cette organisation.

A l'issue du repas, auquel assistaient tous les délégués présents à New-York, M. Entezam a porté un toast à la France qui, dit-il, « a fait siens les principes fondamentaux des Nations Unies et pendant ces cinq dernières années, a joué dans les organismes de l'O.N.U. un rôle correspondant à sa grande tradition; celle d'un pays épris de paix et de liberté ».

... et sur la tombe de Franklin Roosevelt

HYDE PARK, 4 (A.F.P.). — Le président Vincent Auriol a déposé, mercredi, une couronne de roses sur la tombe de Franklin Roosevelt à Hyde Park.

A West-Point

WEST-POINT (New-York), 5 (A.F.P.). — Le président Vincent Auriol est arrivé mercredi après-midi à West-Point où se trouve l'Ecole militaire américaine. Il a été reçu par le général Irving, chef de l'école, auquel il a remis les insignes de commandeur de la Légion d'honneur. Auparavant, il a passé en revue les deux mille cadets réunis dans la cour d'honneur.

Le gouvernement américain dispose d'un plan pour combattre l'inflation

WASHINGTON, 4 (Reuter). — Des fonctionnaires américains ont déclaré mercredi que le gouvernement dispose d'un plan pour combattre l'inflation, fixant les prix des produits agricoles, ainsi que les prix de détail, de même que les salaires pour les travailleurs.

La base de ce plan prend comme taux des prix l'index du coût de la vie du 30 juin 1950, et fixe des limites pour les bénéfices des entreprises industrielles. Voici d'ailleurs les principales propositions:

1) les hausses de prix devront être freinées de telle façon que l'industrie n'en supporte pas toute la charge. Les bénéfices devront être fixés au 85 % du niveau des trois années s'étendant de 1946 à 1949, qui furent les plus rémunératrices pour les entreprises industrielles ;

2) le 30 juin 1951 devra être pris en considération comme date ultime pour des augmentations de salaires aux termes des contrats collectifs ;

3) pour empêcher une hausse des prix agricoles, la partie agraire devra être fixée au taux en vigueur le 15 janvier.

Les ministres « saragatiens » remettent leur démission à M. de Gasperi

Mais une crise gouvernementale ne paraît pas être à craindre

ROME, 4 (A.F.P.). — Les trois ministres « saragatiens » du gouvernement italien ont remis leur démission au président du conseil, M. de Gasperi, comme suite aux décisions prises la nuit dernière par le congrès du « parti socialiste des travailleurs italiens ».

Ce sont MM. Ludovico d'Aragona, ministre des transports, Ivan Matteo Lombardo, ministre du commerce extérieur, et Alberto Simonini, ministre de la marine marchande.

Les quatre sous-secrétaires d'Etat du P.S.T.I. ont également adressé leur démission au chef du gouvernement.

La démission des ministres « saragatiens » n'entraînera pas de crise ministérielle.

Ouverture de la Riviera neuchâteloise

samedi 7 avril

HOTEL PATTUS - Saint-Aubin

Tous les jours :

Poisson du lac ravigote et sauce neuchâteloise

Croûtes aux morilles - Petits coqs

Toutes les spécialités

A la Riviera neuchâteloise, la bonne cuisine française

Service sur les terrasses et dans les jardins

Dimanche : menu d'ouverture

PATISSERIES GLACES

Le pasteur allemand Niemoeller abandonne la politique

parce que sa mission est terminée

HAMBOURG, 4 (Reuter). — Le pasteur Niemœller, l'ennemi No 1 de la remilitarisation de l'Allemagne, a annoncé mercredi, à Hambourg, qu'il abandonnait la politique, vu que sa mission est terminée.

Il a fait cette communication au synode de l'Eglise évangélique allemande, au cours d'un débat sur un document remis par M. Dibelius, évêque de Berlin et du Brandebourg, en zone soviétique, rappelant et soulignant les dangers qu'il y a de mêler les questions politiques aux affaires ecclésiastiques.

Les traitements et salaires de la fonction publique en France

PARIS, 5 (A.F.P.). — M. Métayer, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a communiqué aux différentes organisations syndicales de fonctionnaires les décisions du gouvernement en ce qui concerne la revalorisation des traitements et salaires de la fonction publique. On précise de source autorisée que le gouvernement demandera au parlement les crédits nécessaires pour ces augmentations qui s'échelonneront de 7,1 pour cent, à l'échelon le plus élevé de la hiérarchie à 14,6 pour cent, à l'échelon le plus bas.

A la suite de cette audience, les responsables des organisations force ouvrière et CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens) ont publié un communiqué rejetant « l'entière responsabilité de tout mouvement de grève sur le gouvernement qui refuse de donner aux travailleurs la juste part de la richesse collective issue de leur labeur ».

Dans un autre communiqué, les organisations F.O. et CFTC des fonctionnaires expriment « leur résolution de faire en commun un appel au parlement de la position prise par le gouvernement ». Elles invitent tous les fonctionnaires à assister en masse au meeting organisé l'après-midi du 6 avril.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, pour la première fois depuis onze ans, des bateaux allemands pourront de nouveau assumer des services de navigation nord-atlantiques.

Le parlement a accepté en deuxième lecture le projet de loi sur le droit de co-gestion du personnel à la direction des entreprises.

Au DANEMARK, les résultats des élections pour désigner le Sénat n'ont apporté aucun changement dans la force des partis. Les sociaux-démocrates maintiennent leur majorité dans les deux Chambres.

En IRAK, un communiqué officiel annonce que l'Irak Petroleum Co a accepté la thèse gouvernementale selon laquelle les redevances perçues par l'Irak ne doivent pas être inférieures à celles payées aux pays limitrophes, c'est-à-dire au 50 % des bénéfices.

En RUSSIE, le chef communiste chinois Mao Tse Toung s'est entretenu à Moscou avec le généralissime Staline qu'il aurait prié d'intervenir militairement et politiquement pour mettre fin à la guere de Corée.

En CORÉE, les troupes américaines opérant dans le secteur central ont rencontré hier une résistance ennemie acharnée.

A VIENNE, une bagarre s'est produite mercredi soir entre la police et des civils devant un cinéma de Salzbourg. Vingt-six israélites ont été blessés, dont dix sérieusement.

AVIS TARDIFS

Ce soir à 20 h. 15 au Cercle national

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'Association patriotique radicale

1. Ordre du jour statutaire.
2. Orientation sur les votations fédérale et cantonale des 14 et 15 avril 1951, par MM. P.-R. Rosset, conseiller national, et P. Rognon, député.

Dimanche 8 avril au Stade

Bellinzone-Cantonal

Championnat ligue nationale A

Billets en vente d'avance chez Mme Betty Fallet, cigares, Grand-Rue 1

Contemporains 03

Ce soir à 20 h. 15

Assemblée générale

au Café du Jura

Tous les 03 sont cordialement invités

Ce soir à 19 h. 45

Concert du « Bébé-orchestre »

de Neuchâtel et Peseux

à la Grande salle des spectacles de **Peseux**

Places numérotées : Fr. 1.50 et 2.50

Location : Droguerie Chevalley et à l'entrée

LE STIMULANT

APÉRITIF AU VIN ET QUINQUINA

LA VIE NATIONALE

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Le Conseil national vote la loi pour la protection de l'agriculture

Notre correspondant de Berne nous écrit :

On rencontre, dans les couloirs du Palais fédéral, des gens qui se demandent, avec quelque inquiétude, à quoi serviront les longs débats de ces derniers jours. Ils sont sceptiques quant au sort de la loi sur l'agriculture, si un référendum est lancé.

Ce pessimisme n'est point hors de saison, car l'expérience montre que le peuple suisse n'accepte que difficilement les contraintes et les contrôles de l'Etat. Il s'en méfie en tout cas, et il regimbe dès qu'il a le sentiment que le bateau est trop chargé.

Or, ceux-là mêmes qui ont le plus grand intérêt à voir aboutir leurs efforts en faveur de l'agriculture ne font pas toujours preuve de la mesure et de la prudence nécessaires. Ils réclament toujours davantage, oubliant que le mieux est souvent l'ennemi du bien.

Ces sombres perspectives atténuent le zèle des parlementaires, si bien que, mercredi matin, les débats n'ont retenu, tout au long de la matinée, qu'une petite chambrée.

Améliorations foncières et regroupements parcellaires

Poursuivant la discussion des articles, le Conseil national s'est arrêté d'abord aux dispositions réglant les améliorations foncières et les regroupements parcellaires exécutés par une communauté.

Le Conseil fédéral considérait qu'il fallait donner aux propriétaires désireux d'entreprendre des travaux dans l'intérêt de cette communauté le pouvoir d'imposer leur volonté aux récalcitrants attachés à la routine. C'est pourquoi il proposait une disposition ainsi conçue :

Lorsque les améliorations du sol ne peuvent être réalisées que par une communauté de propriétaires et que les ouvrages nécessaires à cet effet sont décidés par la majorité des intéressés ou par au moins le quart d'entre eux possédant au moins la moitié des terrains, les autres sont tenus d'adhérer à cette décision.

La majorité de la commission estima trop faible cette proportion du quart et la porta au tiers. Mais une minorité fit valoir les règles de la démocratie : déclara inadmissible la tendance à favoriser le gros propriétaire ; bref, elle fit tant et si bien qu'elle devint majorité dans l'assemblée qui adopta, par 69 voix contre 66, un texte nouveau exigeant la majorité des propriétaires possédant plus de la moitié des terrains pour rendre obligatoire une décision.

Les conditions de travail des ouvriers agricoles

Au chapitre concernant les conditions de travail des ouvriers agricoles, la commission proposait de laisser aux cantons la faculté de promulguer une loi, à côté des contrats-types qu'ils devront dorénavant établir. Cette solution éminemment fédéraliste souleva l'opposition des paysans et, chose étrange, du groupe catholique conservateur. Elle fut repoussée par 76 voix contre 57.

Par la voix de M. Jeanneret, remplaçant M. Nicole, malade, le groupe communiste voulait étendre encore les obligations imposées aux employeurs par les contrats-types. L'assemblée refusa, par 108 voix contre 9, de suivre l'extrême-gauche.

M. Jeanneret fut battu également, mais par 82 voix seulement contre 21, lorsqu'il demanda d'inscrire parmi les accidents professionnels soumis à l'assurance obligatoire la foulure ou la distorsion du pied survenue lorsque le domestique, une fois son travail fait, descend de l'alpage au village ou remonte à la métairie.

Une subvention nouvelle

En revanche, l'assemblée maintint par 66 voix contre 32 un nouvel alinéa introduit par la commission et qui prévoit une subvention fédérale ajoutée à celle du canton en faveur des agriculteurs pour lesquels la prime d'assurance contre les accidents constitue une charge trop lourde.

C'est là, comme l'ont fait observer plusieurs députés, une disposition dangereuse, qui crée un précédent dont se prévaudront d'autres groupes économiques lorsqu'on les soumettra aussi à l'assurance obligatoire. Pourquoi les artisans, par exemple, ne demanderaient-ils pas que la Confédération paie une partie des primes qu'ils doivent verser pour leurs ouvriers et employés ?

Quoi qu'il en soit, voilà une subvention nouvelle introduite par la loi. Ce n'est pas pour augmenter ses chances.

La séance de relevée

En séance de relevée, le Conseil national termine l'examen de la loi. Malgré une proposition des plus raisonnables de M. von Roten, conservateur valaisan, appuyé par MM. Weber, socialiste bernois, et Deonna, libéral genevois, il maintient dans le projet des dispositions qui modifient sensiblement les articles du code civil suisse relatifs au droit de la famille.

Il est surprenant qu'on prenne prétexte d'une loi sur l'agriculture pour introduire dans la législation civile des dispositions nouvelles qui concernent en réalité l'ensemble de la population.

Enfin, les députés ne se résignent pas à biffer l'article 121 qui autorise les cantons à édicter des prescriptions pour réglementer la cueillette des baies sauvages, champignons et herbes — pourquoi pas les escargots ? — dans les régions de montagne. Les gens du dehors, s'ils pratiquent cette cueillette à titre professionnel, peuvent être soumis au régime de l'autorisation.

M. Vincent, communiste genevois, défend pour une fois des idées libérales, il est appuyé par M. Pidoux, radical vaudois, et M. Huber, socialiste saint-gallois, mais le Conseil national vote, par 60 voix contre 42, la protection des baies, herbes et champignons.

Et vive la liberté !

Les députés décident de revenir sur deux articles et apportent à leurs premières décisions des modifications sans importance. En revanche, M. Deonna, qui voudrait remettre en discussion l'article 22bis, celui qui menace le plus la liberté des consommateurs, ne parvient pas à convaincre ses collègues.

La loi est votée

On peut donc voter sur l'ensemble et la loi est approuvée en premier débat, par 114 voix contre 5. Les opposants sont MM. Petitpierre, libéral neuchâtelois, Leupin, démocrate de Bâle-Campagne, Bernoulli, Jaeckle et Grendelmeir, indépendants.

Qui sait si cette minorité ne se retrouvera pas, une fois encore, majorité devant le peuple.

Le Conseil national prend encore en considération un « postulat » de la commission qui demande la création d'une assurance générale contre les dégâts causés par les éléments naturels. C'est l'occasion pour M. Gadient, démocrate grison, qui défend cette proposition, de rappeler la récente catastrophe causée par les avalanches et d'exprimer les sentiments de reconnaissance des populations auxquelles le peuple suisse est généreusement venu en aide.

En fin de séance, les députés accordent la garantie fédérale aux nouvelles dispositions de la constitution bernoise — celles qui règlent les rapports de l'ancien canton et du Jura — après qu'un député de Soleure eut chaleureusement félicité le gouvernement et le peuple bernois de leur haute sagesse politique ; il vote divers reports de crédits ; il accorde un peu plus de deux millions pour l'achat d'un terrain destiné à la poste de la Sihl, à Zurich.

Enfin, M. Anderegg, radical saint-gallois, monte à la tribune pour développer sa motion invitant le Conseil fédéral à présenter un rapport et des propositions pour encourager les recherches scientifiques. Comme il s'agit ici de problèmes d'ordre « culturel », et non plus de l'insémination artificielle des bovidés ou de la distribution du lait par quartiers, il ne se trouve que soixante députés dans la salle.

M. Etter, qui avait préparé une réponse circonstanciée, se borne à quelques déclarations. Il annonce que le message et le projet d'arrêté sont en préparation et que, sans la grippe qui l'a privé temporairement de plusieurs de ses collaborateurs, il aurait pu répondre par des textes aux vœux de M. Anderegg.

Ainsi, tout est bien qui finit bien, mais il est 19 h. 45.

G. P.

La répartition des sommes récoltées pour les victimes des avalanches

BERNE, 4. — *La Croix-Rouge suisse communique :*

Le comité de coordination pour les actions de secours en faveur des victimes des avalanches a fixé les principes qui doivent servir de base à l'estimation des dommages et à la répartition des sommes récoltées. En ce qui concerne cette répartition, il est d'avis que les secours doivent être apportés en tout premier lieu aux individus sinistrés, et ensuite seulement aux corporations et communes les plus durement touchées. L'attribution des sommes aux sinistrés se fera par ailleurs d'après leurs besoins, en tenant compte de leur situation de famille ou de fortune, ainsi que des indemnités qui pourraient leur être versées par les compagnies d'assurances. De toute façon, personne ne devra recevoir un montant supérieur aux pertes qu'il a subies du fait des avalanches.

Le comité a décidé de soumettre ces principes de base à l'approbation du Conseil fédéral.

L'estimation des dégâts devra être entreprise aussi rapidement que possible par les cantons, et les résultats en seront contrôlés par une commission d'experts. Toutefois, la situation des personnes qui déplorent la mort d'un ou plusieurs proches devra pouvoir être réglée dans un avenir plus rapproché encore.

Le comité a insisté à nouveau sur le fait que le produit de la collecte sera affecté intégralement à l'aide aux victimes des avalanches. Tous les frais occasionnés par cette action seront supportés par les cantons et les institutions qui y ont pris part. Les comptes généraux seront vérifiés par des organes du contrôle fédéral des finances, et cette action de secours fera l'objet, lorsqu'elle sera terminées, d'un rapport détaillé qui sera publié.

Encore une affaire de trahison

On lit dans le rapport du département fédéral de justice et police, au chapitre de la protection de l'Etat :

« Il faut enfin mentionner un cas transmis à l'auditeur en chef aux fins de poursuites judiciaires militaires. Il s'agit de la perte d'un plan militaire secret. Le document « égaré » put être retrouvé par la police fédérale. L'auteur de ce détournement a pu être établi sans conteste. Il est en fuite. »

Cette mention se rapporte indubitablement à une nouvelle affaire de trahison, sur laquelle l'opinion publique ne tardera sans doute pas à être renseignée lorsque les résultats de l'enquête le permettront.

M. Paul Ruegger de retour à Genève. — GENÈVE, 4. M. P. Ruegger, ainsi que d'autres personnes faisant partie de la mission du C.I.C.R. partie pour Pékin, ont regagné Genève. Ils sont arrivés à Cointrin mercredi, à 16 h. 50, à bord de l'avion du C.I.C.R. « Henri Dunant », piloté par un équipage de la Swissair.

Une série de vols à Bâle. — BALE, 4. Ces derniers temps, de nombreux vols de toutes espèces de choses se multiplient dans la ville de Bâle. Des vêtements d'hommes et de femmes, des objets de lingerie suspendus dans des jardins ou aux terrasses des maisons disparaissent comme par enchantement. D'autre part, on constate une recrudescence de vols de métaux, de tuyaux, de câbles, de bobines de fils métalliques. La police a pu arrêter deux jeunes gens qui tentaient d'écouler des matériaux semblables chez un marchand de vieux fer.

★ Le conseiller national Paul Gysler vient de donner sa démission de président de l'Union suisse des arts et métiers à la suite de sa nomination à la présidence du conseil d'administration des chemins de fer fédéraux.

Le Conseil des Etats approuve le statut du vin

BERNE, 4. — Le Conseil des Etats a discuté et approuvé, mardi matin, par 28 voix contre 0 — il y a eu quelques abstentions — le projet de statut du vin, autrement dit de l'arrêté fédéral sur le maintien et l'amélioration de la viticulture.

Le rapporteur de la commission, M. Troillet (cons., Valais), recommandant l'entrée en matière, a montré l'importance du vignoble pour certaines régions et il a analysé les causes et les conséquences des crises qui affectent le marché du vin. La stabilisation de la viticulture répond à un besoin. Déjà dans d'autres branches économiques, une relation a été établie entre les importations et la production indigène. Il est juste d'accorder la priorité à la production indigène sur les importations. Une réglementation s'impose, du moment où deux douzaines d'importateurs peuvent influencer le sort de 100,000 vignerons. La suppression des qualités inférieures et les mesures envisagées pour limiter les excédents de la production donneront, certainement, de bons résultats.

M. Barrelet (rad., Neuchâtel) releva que la superficie des vignobles a déjà diminué ces dernières années. M. Fauquex (lib., Vaud) conteste qu'il y ait surproduction, du moment où les importations représentent les deux tiers du vin consommé dans le pays. Il faudra des années et beaucoup d'argent pour transformer la production.

M. Rubattel, chef du département de l'économie publique, rappelle les difficultés qui se sont produites jusqu'à présent. Le projet règle les importations de la même façon que la loi sur l'agriculture. Il est normal de limiter à 100,000 hl. l'obligation de la prise en charge, car l'Etat ne peut assumer tous les risques. La transformation de la production en vin rouge ne peut pas être réalisée immédiatement. On ne pourra pas supprimer, d'un seul coup, 10,000 hectares. Après diverses autres interventions, l'entrée en matière a été admise tacitement.

La limitation des importations

La discussion principale a porté sur l'art. 6 qui règle les importations et le placement des excédents. Deux textes étaient en présence: celui du Conseil fédéral et celui de la commission. Après diverses interventions, dont celles de MM. Troillet (cons., Valais), Fauquex (lib., Vaud) et Barrelet (rad., Neuchâtel), c'est le texte de la commission qui l'emporta par 20 voix contre 12. Voici la teneur de cet article 6 :

Si les produits viticoles du pays ne peuvent être placés à des prix équitables, le Conseil fédéral, tenant compte des intérêts des autres branches économiques, limite l'importation à la quantité de produits viticoles nécessaires pour satisfaire les besoins non couverts par la production indigène.

A cet effet, l'importation de produits viticoles est subordonnée à l'octroi d'un permis. Ce permis n'est délivré qu'aux importateurs qui s'engagent à prendre en charge leur part des quantités de vins du pays qui ne peuvent être placées sur le marché libre. Les quantités pour lesquelles l'engagement doit être pris sont attribuées en proportion des quantités de vins et de moûts des positions 117 a 1/b 2 du tarif des douanes pour lesquelles un permis d'importation est demandé. Les importateurs de vins de qualité peuvent être dispensés de l'obligation de prise en charge s'ils paient la taxe libératoire fixée par le département de l'économie publique.

Le Conseil fédéral fixe dans chaque cas les prix et les autres conditions de la prise en charge; les qualités inférieures sont payées à un prix plus bas.

Le Conseil fédéral peut prendre d'autres dispositions en vue d'alléger le marché et de stabiliser les prix. A cet effet, il peut en particulier faire appel au concours des maisons et organismes de la branche pour résorber les excédents. Au besoin, il accorde une contribution aux frais de l'opération.

Séance de relevée

BERNE, 4. — En séance de relevée, le Conseil des Etats adopte le projet d'arrêté sur de nouvelles mesures propres à assurer en période troublée, l'approvisionnement du pays en marchandises indispensables. Il approuve l'arrêté autorisant le Conseil fédéral à conclure des accords sur les transports aériens commerciaux et accepte la motion du Conseil national du 8 décembre 1950, concernant l'aménagement d'abris antiaériens.

Des reports de crédits de l'exercice 1950 sur 1951 pour un montant de 56,735,000 fr. sont approuvés sans discussion.

Un crédit de 2,100,000 fr. est voté pour l'achat d'un terrain de 1800 m2 environ où doit être construit le « Sihlhof », vaste bâtiment destiné aux services postaux et ferroviaires de Zurich.

La séance est levée.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 4 avril. Température: Moyenne: 6,5; min.: —0,7; max.: 12,2. Baromètre: Moyenne: 723.6. Vent dominant: Direction: sud-sud-est; force: calme à faible. Etat du ciel: clair.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719.5)

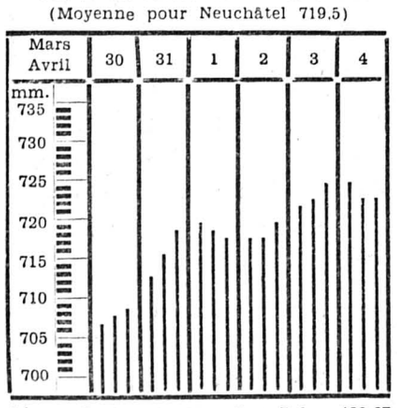

Niveau du lac, du 2 avril, à 7 h. : 429.67
Niveau du lac, du 3 avril, à 7 h. : 429.66

Prévisions du temps. — Nord des Alpes: augmentation de la nébulosité d'ouest en est. Quelques précipitations possibles, surtout dans le Jura. Tout d'abord encore frais, puis hausse de la température.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Le printemps

Il est venu. Il est encore un peu frêle. Mais enfin hier il était là. Les refrains de Trenet à la bouche, la primevère à la boutonnière et la larme d'attendrissement à l'œil, on l'a accueilli avec joie, dans son accompagnement de merles et ses éclatements de bourgeons.

C'est le temps des jardiniers et des amoureux Ces deux respectables corporations nous amènent à penser aux quais, promenades et jardins publics, au respect que lui doivent les autres humains, moins sensibles aux beautés de la nature.

Les équipes communales sont en train de parer notre ville; elles y mettent toute leur habileté et tout leur amour. Saura-t-on, sans la menace du gendarme, épargner les pelouses en gestation, les massifs et bouquets qui vont éclore ?

On vous le demande comme preuve de votre joie à voir enfin éclater le gai printemps après un très long hiver.

NEMO.

37 ans dans l'enseignement

Le corps enseignant de l'école des Parcs au complet s'est réuni familièrement le dernier jour d'école pour prendre congé de Mlle Mathilde Geissbühler, institutrice, qui se retire après avoir œuvré dans la « maison » depuis 1914, année de l'inauguration du bâtiment.

Chacun s'est plu à relever la modestie, la culture, le savoir-faire, les qualités maternelles de cette éducatrice qui s'est constamment vouée aux soins des tout petits.

Une jeep au service des téléphones

La direction de l'arrondissement de Neuchâtel a « touché » hier une jeep qui permettra aux monteurs de notre groupe de réseaux d'accomplir toujours mieux leurs travaux de dépannage.

Arabesques dans l'azur

Hier matin, dans le ciel merveilleusement bleu, de nombreux Neuchâtelois ont observé avec curiosité les arabesques blanchâtres décrites par des « Vampire » à l'exercice à très haute altitude.

Un rat de compteurs

Un voleur, nommé R. J., qui relevait des compteurs à prépaiement, a été arrêté hier en ville.

LES SPECTACLES

Les danseurs L. Czobel et Alex. van Swaine

C'est devant un nombreux public que, mardi soir, ces artistes déployèrent leurs talents variés.

Alexandre van Swaine met un relief très marqué dans ses réalisations ; il est mime en même temps que danseur, ses ressources corporelles mises toutes au service de ses interprétations ; il a souvent des attitudes magnifiques et le mécanisme parfait, chez lui, des muscles est lié intimement à l'esprit, au goût, à la fantaisie, au sûr métier de danseur. Nous l'avons particulièrement admiré dans l'« Après-midi d'un faune » et « Petruschka » où il atteignit une grande intensité dramatique. Ses giratations de derviche tourneur, sur des thèmes de Beethoven, témoignaient en outre d'un entrainement physique poussé fort loin.

Mlle Czobel, un peu retenue au début de la soirée, mit beaucoup de grâce et d'enjouement féminin dans la danse de l'œillet rouge, sur des airs d'Albeniz, et fut une Ophélie tragiquement charmante dans sa démence et ses gestes inconscients.

Cependant, ce fut dans les danses exécutées avec son partenaire que la jeune femme déploya fougue, malice et force. D'abord dans cette étrange danse de W. Metzl, sur un tableau de Goya: le truand sinistre et la truande aux cheveux rouges formaient un couple réaliste, d'une sensualité et d'une rudesse frustes, mieux marquées, du reste, chez le danseur que chez la danseuse ; néanmoins, c'était là un spectacle captivant. La Danse des tambourins permit à Mlle Czobel de nous prouver que l'exubérance lui est familière, qu'elle peut avoir et offrir les ressources d'un tempérament ardent et d'un métier où la vie, la joie, les charmes physiques s'allient étroitement à l'art chorégraphique. Enfin, dans la jolie Tyrolienne, sur une musique populaire, le couple sympathique de nos hôtes gracieux fit montre de la bonhomie, de la drôlerie — toutes deux savamment dosées et bien ordonnées — que peuvent apporter des danseurs professionnels à des ébats de fête champêtre !

Un pianiste discret et attentif accompagna toutes les productions et a droit également à notre gratitude.

M. J.-C.

SERRIÈRES

Un sauvetage « in extremis »

(c) Mercredi après-midi, vers 17 heures, des enfants qui jouaient au jardin public décidèrent d'aller puiser de l'eau dans le lac. Malheureusement, le jeune Humbert glissa sur la mousse accumulée sur l'escalier situé à l'est du débarcadère et tomba à l'eau.

Une passante alerta un pêcheur qui rentrait au port, M. Robert, lequel plongea sans hésiter pour ramener sur terre ferme la jeune victime. La respiration artificielle, immédiatement pratiquée, ranima le garçonnet qui fut reconduit chez sa grand-mère qui habite le village.

Entre temps, les premiers secours furent alertés et arrivèrent sur place avec le pulmotor ; mais ils n'eurent pas à intervenir.

Notons en passant que c'est au même endroit qu'il y a deux ans un jeune réfugié berlinois, âgé de 8 ans, s'était noyé.

Naissances

Madame et Monsieur PONCIONI et leur petit Michel ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Roland - Francis

le 3 avril 1951

Corcelles — Grand-Rue 4 c

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN

A la poste

(c) M. R. Audétat, buraliste à Saint-Aubin depuis quelques années, a fêté dernièrement ses 40 ans de service dans l'administration.

Exposition de peinture et de sculpture

(c) De Vendredi-Saint à dimanche dernier, le groupe d'émulation de la Béroche nous a offert une magnifique exposition de peinture, la septième de ce genre, qui nous a permis d'apprécier à sa juste valeur l'effort accompli au sein de ce groupe d'artistes.

Plusieurs professionnels très bien cotés et connus, Charles Barraud, Maurice Robert, Aimé Barraud, Janebé voisinent avec de nouveaux venus et des artistes de chez nous, tels que M. Perrenoud, Alix, Marguerite Pellet, Hugo Crivelli, Pierre Desaules, la jeune et déjà talentueuse Anne-Marie Haesler, Isabaud, Joseph Nobile, G. Corta. Très captivante et intéressante cette série de dessins à la mine de plomb présentés par Mlle Wutrich. Mentionnons encore les figurines de Mme Seylaz qui sont de véritables chefs-d'œuvre. Remercions le groupe d'émulation qui nous permet chaque printemps de nous initier à des œuvres d'art.

VAL-DE-TRAVERS

Premières hirondelles

(c) On signale l'apparition, dans le ciel du Val-de-Travers, des premières hirondelles, messagères d'un printemps qui a longtemps tardé à venir...

FLEURIER

Vers l'« automatisation » de deux passages à niveau

(c) La direction du R.V.T., d'entente avec les autorités cantonale et locale et après avoir obtenu l'autorisation de l'Office fédéral des transports, fait actuellement procéder à la pose de commandes automatiques pour les barrières des passages à niveau du carrefour de l'Ebauches et de la rue du Grenier. La commande des barrières se fera depuis la gare.

En même temps, il sera procédé à la fermeture définitive du passage à niveau de la rue de la Promenade.

Les « Compagnons du Théâtre »

(c) Mardi soir, à la Maison de paroisse, les « Compagnons du Théâtre » ont interprété, de W. Aguet, « Les petits plats dans les grands » qui dérida chacun et qui fut fort bien enlevée par Mlles Josette LeCoultre, Josée Huguenin, MM. Pierre et Jean Hostettler.

On eut aussi l'occasion d'applaudir Willy Lugeon, dans son tour de chant, accompagné au piano par Freddy Vallon.

Mercredi, une soirée fut consacrée à la poésie et à la musique classique, avec le concours, notamment, de Mlle Colette Juillard, de Môtiers, pianiste et de M. Louis-Georges LeCoultre, flûtiste.

LA COTE-AUX-FÉES

Conseil général

(c) Notre Conseil général s'est réuni le vendredi 30 mars. Il était saisi d'un nouveau rapport du Conseil communal concernant la question du collège. Depuis sa dernière assemblée, au cours de laquelle le législatif avait décidé qu'il y aurait une assemblée et une votation populaires sur cette affaire, le Conseil communal a été invité à faire des propositions pour l'acquisition de « La Crête », la commune de la Côte-aux-Fées jouissant de la priorité aucune publication d'enchères publiques n'ayant été faite à ce jour.

Une offre de 50,000 fr. fut proposée, elle comprenait l'immeuble avec les accessoires mobiliers de la cuisine et un mas de terrain attenant de 23,000 m² environ. Cette offre fut acceptée par les créanciers hypothécaires et pensant parer à toute éventualité, le Conseil communal signa une promesse de vente laquelle n'a de valeur bien entendu qu'avec la ratification du Conseil général.

Dans la discussion provoquée par ce rapport, quelques membres critiquèrent la manière d'agir du Conseil communal, disant que celui-ci s'était trop engagé en regard des décisions qui avaient été prises.

En conclusion de ses délibérations, le Conseil général se borna à prendre acte de ce qui avait été fait par le Conseil communal. Il se prononça à nouveau pour la convocation d'une assemblée populaire destinée à renseigner les électeurs sur toute cette question et leur permettant de se prononcer en toute connaissance dans une votation dont le résultat orientera le législatif pour la décision définitive qu'il aura à prendre en dernier ressort.

Par l'organe de son président, M. John Piaget, le Conseil communal exposa les mobiles qui l'avaient incité à agir de la sorte. Les conditions auxquelles pouvait être acquis cet immeuble lui ont paru particulièrement avantageuses sous plusieurs rapports.

VALLÉE DE LA BROYE

Des obus sur la réserve de l'embouchure de la Broye ?

Des exercices de tir d'artillerie avec munition de guerre doivent avoir lieu aujourd'hui, et éventuellement demain, dans la région d'Anet, Cudrefin et Mur-Lugnorre. Les buts ont été fixés à l'embouchure de la Broye, le Mont-Vully et la région comprise entre Champmartin et Portalban.

Une démarche a été tentée par les responsables vaudois de la Protection de la nature pour que soit appliqué un ordre d'armée protégeant les réserves d'animaux et d'oiseaux telles qu'il en existe à l'embouchure de la Broye.

CHRONIQUE VITICOLE

A l'Ecole supérieure de viticulture et d'œnologie à Lausanne

La cérémonie de clôture des cours de l'Ecole supérieure de viticulture et d'œnologie s'est déroulée à Lausanne, mardi 3 avril 1951, en présence des autorités fédérales et des autorités cantonales romandes et de diverses personnalités. Des discours et des rapports furent prononcés. Les diplômes furent remis par M. Luisier, président du conseil de fondation, aux élèves ayant subi avec succès les examens finaux, parmi lesquels les Neuchâtelois suivants : Rémy Kung, Neuchâtel ; Jean-Jacques Perrochet, Auvernier (prix de la commune de Pully, prix de technique commerciale); Edouard Picard, le Locle ; Gaston Renaud, Cortaillod.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un ouvrier gravement blessé

(c) Jeudi matin, un grave accident est survenu dans un immeuble récemment construit au Coin de Terre. Un ouvrier, d'une quarantaine d'années, qui était occupé sur le toit, fut précipité au sol, pour une cause inconnue, d'une hauteur de plusieurs mètres. Il demeura inanimé.

Un second ouvrier, travaillant à l'intérieur, attiré par ses gémissements, se porta à son secours. Le malheureux blessé a été conduit immédiatement à l'hôpital dans un état grave. On croit qu'il souffre d'une fissure à la colonne vertébrale.

Commencement d'incendie

(c) Mardi soir, peu après 20 heures, un commencement d'incendie a éclaté dans l'immeuble rue Numa-Droz 12 ; le feu prit naissance dans une caisse entreposée au bas de l'escalier où une ménagère avait déposé des cendres encore chaudes.

Les premiers secours intervinrent rapidement pour maîtriser ce commencement d'incendie qui se limite à quelques dégâts matériels.

JURA BERNOIS

SAINT-IMIER

Une centenaire

Mme Joséphine-Sophie Thürig-Krummenacher, née à Escholzmatt (Lucerne) le 4 avril 1851, domiciliée depuis soixante-quinze ans à Saint-Imier, a accompli hier sa centième année.

L'alerte aïeule était entrée en apprentissage à Bienne, en 1867, dans une fabrique de boîtes de montres, et pendant soixante ans environ elle a pratiqué, sans interruption, son métier, en fabrique ou à domicile.

Au cours d'une petite cérémonie, le préfet du district de Courtelary, M. Sunier, a remis à la centenaire le traditionnel fauteuil offert par le gouvernement bernois.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Un télésiège sera installé au Chasseron

Les skieurs et les touristes de notre beau Jura seront certainement enchantés d'apprendre qu'un télésiège va être construit sur le parcours les Replans - les Avattes, qui leur permettra de s'élever de 1150 à 1450 mètres en neuf minutes environ.

La Société de développement de Sainte-Croix étudiera la mise en exploitation d'un tel système dans le courant de 1951. A cet effet, elle a convoqué des délégués des communes, sociétés et entreprises intéressées par ce projet, à l'hôtel d'Espagne.

Il n'y a point de proportion entre les souffrances du temps présent et la gloire à venir.

Rom. VIII, 18.

Monsieur et Madame Charles Saucon-Dellenbach, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame René Saucon-Benoue, à Serrières ;
Madame Irma Kohli-Saucon, à Yverdon ;
Madame veuve Marie Vivian-Saucon, à Lausanne ;
Madame et Monsieur H. Wilhelm-Saucon, à Cheyres ;
Madame et Monsieur R. Peytriguet-Saucon, à Yverdon,
ainsi que les familles Rognon, Mani, à Ependes; Amiet, à Giez ; Rognon, à Cortaillod,
et les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher père, beau-père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur

Samuel SAUCON-ROGNON

enlevé à leur tendre affection, le 4 avril 1951, dans sa 62me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

Nous ne savons que faire, mais nos yeux se tournent vers toi.

2 Chron. XX, 12.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 6 avril, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur et Madame Alexandre Barfuss-Geiser, leurs enfants et petite-fille, à Chézard, à Bienne, à Chaumont et à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Léopold Geiser-Barfuss, leurs enfants et petits-enfants, à Lordel, à Fontainemelon et au Pâquier,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis BARFUSS

leur bien-aimé papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection mardi 3 avril, à 16 h. 30, dans sa 88me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

Lordel s/Enges, le 4 avril 1951.

Ne pleurez pas mes bien-aimés
Mes souffrances sont passées
Je pars pour un monde meilleur
En priant pour votre bonheur.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Lignières, vendredi 6 avril 1951, à 14 h. 30.

Départ de Lordel à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Seyon 19a Neuchâtel
POMPES FUNÈBRES E. EVARD
INCINERATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL. 5.36.04